

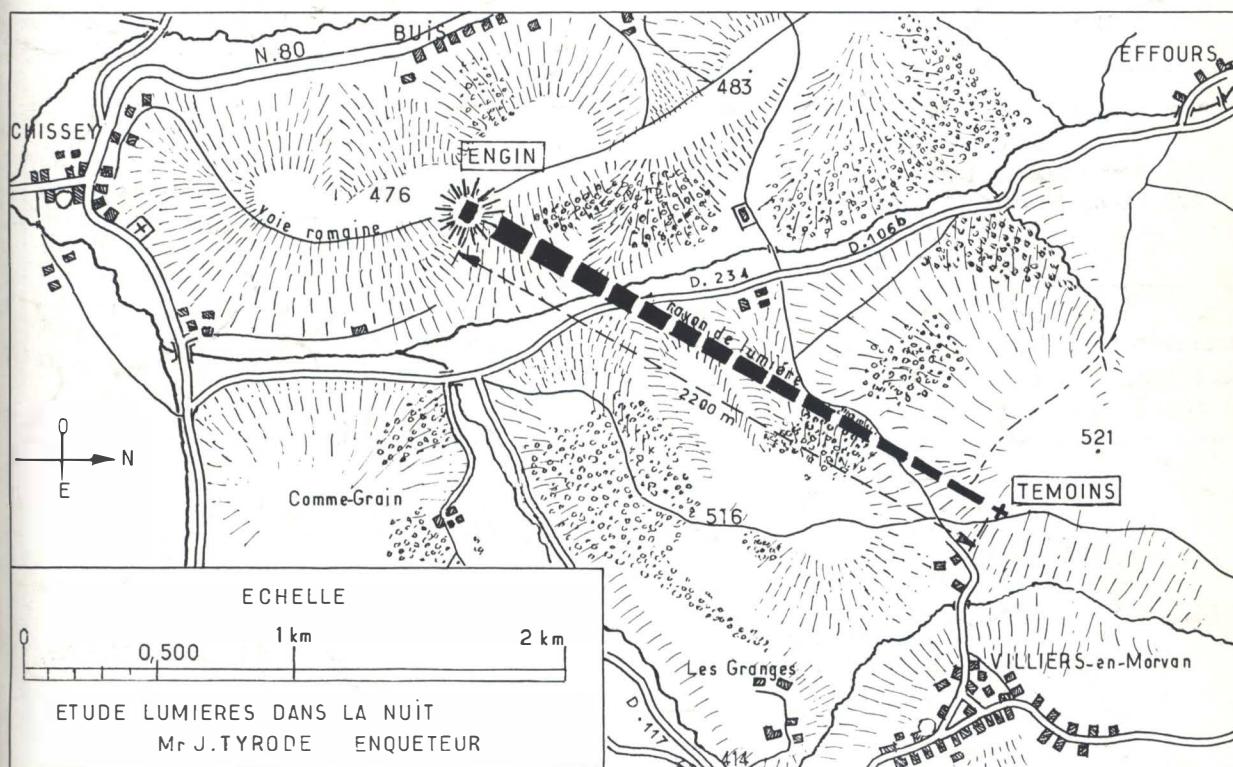
LUMIÈRES DANS LA NUIT

MYSTÉRIEUX OBJETS CÉLESTES ET PROBLÈMES CONNEXES

UN RAYON LUMINEUX CONVERGENT . . .

. . . D'APPARENCE SOLIDE

détails page 4



PLEINS FEUX SUR LE MORVAN les enquêtes de M. TYRODE

pages 4 à 13

LES OBSERVATIONS DE NOS LECTEURS

pages 13 à 22

LUMIÈRES DANS LA NUIT - Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux

VOICI LE CONTENU DE CE NUMÉRO :

Page 3 : FACE A LA VERITE.

Page 4 : L'AUTRUCHE.

Pages 4 à 13 : PLEINS FEUX SUR LE MORVAN :

(LIERNAS, pages 4 et 5)

(BRAZEY, L'ENGIN, pages 5 à 9)

(BRAZEY, LES ENGINS, pages 9 à 11)

(VILLERS, pages 11 à 13)

Pages 13 à 22 : Les OBSERVATIONS DES LECTEURS

Pages 22 à 24 : LA SOUCOUE DE SAINTE-FOY-LES-LYON.

ATTENTION !

SEULE L'ENVELOPPE D'ADRESSE INDIQUE ET PORTE LA MENTION QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE, ACCOMPAGNE D'UNE FLECHE ROUGE VISIBLE

TOUTE REPRODUCTION D'ARTICLES (MEME PARTIELLE) DE DESSINS, DE PHOTOGRAPHIES, DOIT NECESSAIREMENT ETRE ACCOMPAGNÉE DU NOM DE LA REVUE, ET DE SON ADRESSE.

DANS NOS PROCHAINS NUMEROS :

- 1/ DANS CELUI CONCERNANT LES « M.O.C. » :
Les M.O.C. et leurs effets physiologiques — Ils ont des yeux, et quels yeux, mais ne voient rien ! — Enquêtes de nos collaborateurs sur des cas d'atterrissements. — Observations récentes — Le petit homme de Gaffney — Bilan de la Campagne nationale 1968 d'observation, etc...
- 2/ DANS LES « PAGES SUPPLEMENTAIRES » :
Les Fossoyeurs du Progrès — La Nouvelle Atlantide (suite) — Météorites, météores, M.O.C. (suite et fin), etc...
- 3/ DANS « CONTACT LECTEURS » :
Les observations 1968 — Les enquêtes sur les lieux — Les faits insolites — La Tribune des jeunes — Révélations d'un voyant, etc...

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans partipris. Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

ABONNEMENTS

« Lumières dans la Nuit » est une revue mensuelle qui comporte plusieurs sortes d'abonnements. Un mois sur deux paraissent ensemble 2 numéros distincts (Février, Avril, Juin, Août, Octobre, Décembre) l'un consacré exclusivement aux « Mystérieux Objets Célestes » et problèmes connexes (24 pages), l'autre traitant de diverses questions importantes. (Problèmes humains. Respect des Lois de la VIE, spiritualité. Problèmes cosmiques, Etude de l'insolite) : 8 pages.

Il y a ainsi les 2 formules d'abonnements :

- 1) FORMULE A (qui concerne les deux numéros) paraissant ensemble tous les 2 mois (« M.O.C. et « Pages Supplémentaires »).

ABONNEMENT ANNUEL : ordinaire : 24 F - De soutien : 30 F.

ABONNEMENT SIX MOIS : ordinaire : 12 F - de soutien : 15 F.

- 2) FORMULE B (qui ne concerne que le N° consacré aux « Mystérieux Objets Célestes » sans les « Pages Supplémentaires ») paraissant tous les 2 mois.

ABONNEMENT ANNUEL : ordinaire : 18 F - de soutien : 22 F.

ABONNEMENT SIX MOIS : ordinaire : 9 F - de soutien : 11 F.

En outre, un mois sur deux également (Janvier, Mars, Mai, Juillet, Novembre — sauf en Septembre) paraît un numéro consacré entièrement aux « M.O.C. » dont le sous-titre est : « M.O.C. — CONTACT LECTEURS » ; il constitue un lien puissant avec nos lecteurs, en faisant une très large place à leurs questions, leurs observations célestes, leurs idées, la vie des Cercles L.D.L.N., etc. Il comporte 16 pages au tarif ci-dessous .

3) ABONNEMENT ANNUEL SUPPLEMENTAIRE CONCERNANT le N° « M.O.C. — CONTACT LECTEURS » : ordinaire : 10 F — de soutien : 12 F. ETRANGER : mêmes conditions, par mandats internationaux ou autres moyens.

SPECIMEN GRATUIT SUR DEMANDE.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M.R. VEILLITH « Les Pins » 43 - LE CHAMBON-SUR-LIGNON (Haute-Loire). CCP : 27-24-26 LYON.

FACE A LA VÉRITÉ

Nos lecteurs ont pris connaissance dans le numéro de novembre dernier, (de notre série supplémentaire « Contact Lecteurs ») des faits consécutifs à l'atterrissement de l'île de la Réunion ; le témoin, Monsieur Luce FONTAINE, ayant assisté de très près à celui-ci, a révélé la chose plusieurs jours après, les Services de la Protection Civile sont venus sur les lieux et ont décelé une zone radioactive sur l'aire d'atterrissement, et ce qui est plus tragique, également sur l'unique témoin de ce cas.

Tout cela est bien exact, mais contrairement à ce que nous avons ensuite annoncé, Monsieur Luce FONTAINE n'a pas été transporté dans un hôpital.

Nous devons à la vérité de dire que notre correspondant à La Réunion a été induit en erreur, par un proche de la famille du témoin ; nous avons en effet reçu une lettre de ce correspondant qui dit ceci :

« Cher Monsieur, je vous prie de m'excuser pour ce retard. L'information que je vous avais transmise, à savoir que M. FONTAINE était soigné à l'hôpital Curie était fausse ; c'est pourtant un parent de M. Luce FONTAINE qui me l'avait communiquée. Au regret de vous avoir mal aiguillé. J'ai profité d'une occasion pour me rendre compte moi-même sur place. Monsieur FONTAINE est en excellente santé. Selon ses dires, il n'a jamais été malade à la suite de son observation, sauf qu'il a saigné abondamment du nez pendant 8 jours ; on lui a fait des prises de sang : rien. Il s'est soigné chez lui, et m'a déclaré n'avoir jamais souffert. »

Le cas de Brazeay-en-Morvan relaté dans ce numéro comporte aussi un élément grave. On est loin en l'occurrence de cas d'hallucination ! Il ne fait aucun doute que ces faits recèlent à eux seuls une preuve évidente supplémentaire de l'existence des M.O.C. ; le fait n'est plus réfutable, et seules la mauvaise foi ou l'ignorance peuvent encore permettre une négation sans aucun fondement.

Peu après ces importantes nouvelles a été porté à notre connaissance un article de la revue américaine « Medical Times » dans lequel le Docteur Berthold Erich Schwartz, psychiatre à l'hôpital « Community » de Montclair (New-Jersey), précise que quatre personnes affirmant avoir eu des contacts avec des M.O.C. ont été atteintes de divers malaises et troubles physiques (de cécité temporaire, d'affaiblissement et de troubles respiratoires) ; et ce médecin souligne que les quatre personnes en question sont parfaitement saines d'esprit et qu'il est difficile de douter de l'authenticité de leurs déclarations ; et il invite les médecins à considérer de tels cas « avec un esprit ouvert », pour ne pas décourager les personnes qui auraient eu des expériences semblables à les communiquer.

Cette dernière phrase nous a fait prendre conscience de ce que, peut-être, de nombreux témoins inconnus ont été atteints de troubles parfois très graves, et que, n'osant parler à personne de ce qu'ils avaient vu, de peur d'être ridiculisés, tout cela est resté dans l'ombre. Car il est évident qu'avec l'accumulation actuelle des preuves, grâce aux enquêtes toujours plus nombreuses et précises, de tels cas vont probablement de-

venir plus fréquents, et également parce que la présence de M.O.C. vus au sol est un fait de moins en moins rare. Nous avons eu connaissance d'autres cas ces derniers temps, mais qui demandent des précisions.

Deux conclusions très importantes résultent de tels faits : 1/ Ces êtres (ou une catégorie de ceux-ci, s'il en existe plusieurs) ne paraissent pas respecter la vie terrestre ; à moins qu'il s'agisse en l'occurrence d'accidents rarissimes dû à un fonctionnement abnormal de M.O.C. ? — 2° Jusqu'à plus ample informé, il faut éviter dans la mesure du possible de se tenir à proximité d'un M.O.C.

Nous pensons que ces faits, qui se passent de commentaires, ouvriront les yeux à ceux qui nous écrivent de temps à autre pour nous demander quand l'éénigme des M.O.C. sera-t-elle enfin résolue. Nous leur répondons ici nettement : le problème de l'**existence** des M.O.C. est résolu depuis un certain temps déjà, avec les découvertes de F. Lagarde, d'Aimé Michel, et tout un ensemble de faits et de recouplements dont nous avons souvent fait état ; ce qui reste à découvrir, c'est le but de cette présence, diverses hypothèses valables étant possibles.

Si certains attendent un communiqué publié à la une de tous les journaux du monde pour être certains de l'**existence** des M.O.C., ils peuvent alors attendre peut-être encore longtemps ! Il suffit, pour en être convaincu, de lire par exemple « Les Fossoyeurs du Progrès », d'Auguste Lumière, dont nous citerons d'importants extraits dans les « Pages Supplémentaires » du prochain numéro. Et lorsqu'on constate le peu d'empressement que certains mettent pour étudier, et révéler (ou réfuter ?) une découverte de l'importance de celle de la corrélation M.O.C.-failles géologiques (nul n'est prophète en son pays !) il est bien évident que cela non plus n'accélérera pas le cours des choses.

RESPECTER LES FAITS

Ce n'est pas non plus en cherchant à jeter le discrédit sur telle ou telle enquête effectuée par un de nos collaborateurs, que l'on parviendra à faire triompher la vérité, surtout lorsqu'il est prouvé que l'article en question est truffé d'erreurs, d'inexactitudes et cela à tel point par exemple, que notre collaborateur M. TYRODE a dû demander à une revue la rectification des faits, comme c'est son droit le plus strict. Si les commentaires sont libres, à condition qu'ils ne dépassent pas les limites de la bienséance, les faits, eux, sont sacrés ! (Il s'agit du Bulletin du G.E.P.A.).

DERNIERES NOUVELLES. — Nos lecteurs ont répondu massivement à notre dernière circulaire, ce qui fait augurer de nouveaux progrès, considérables, dans tous les domaines. A tous, notre immense gratitude !

L'AUTRUCHE

Tout le monde a entendu parler de ces oiseaux coureurs propres aux régions chaudes de l'Afrique. Ils ont les sens de la vue et de l'ouïe très développés. Ce sont des oiseaux défiants, mais peu intelligents. C'est ainsi que le dictionnaire Larousse campe l'animal.

Il ajoute, pratiquer une politique de l'autruche c'est s'imaginer que le danger est supprimé quand on s'abstient de le regarder, à la manière de l'autruche qui croit se cacher toute entière en enfouissant sa tête dans le sable.

Cela nous a fait penser au comportement de beaucoup de gens vis-à-vis du phénomène M.O.C. Oh ! il y a bien des nuances dans les attitudes diverses.

Il y a le NON brutal de ceux qui clament (et pourquoi ?) que les soucoupes volantes n'existent pas et qui interdisent (quand ils en ont l'autorité) à ceux qui les entourent d'en souffler un seul mot (nous en avons les preuves).

Il y a le NON nuancé de ceux qui fournissent mille explications, sauf la vraie, pour essayer de détourner ou d'ajourner la réalité des faits.

Il y a le NON timide de ceux qui sont gênés quand on en parle parce que leur bouche se refuse à prononcer ce qu'ils pensent tous bas.

Il y a les « peut-être », façon normande, à la remorque du qu'en-dira-t-on, astucieux politiques, prêts à dire : je vous l'avais bien dit ! à l'occasion favorable.

Il y a les « pourquoi pas » qui soutiennent (souvent très mal) que dans les temps anciens on voyait des M.O.C. tous les jours, mais qu'aujourd'hui ce serait folie douee de soutenir qu'on peut en voir encore.

Il y a les « oui indifférents » plus préoccupés du tiercé dominical que du danger qui plane sur leur tête.

Il y a les « oui curieux » qui attendent

béatement que les autres œuvrent pour les informer, sans rien faire d'autre eux-mêmes.

Il y a les « Oui, il n'y a qu'à » qui passent des heures à vous expliquer une stratégie d'enquête, mais qui-sont-eux-mêmes-trop-occupés pour lever le petit doigt. Ces « n'y a qu'à » là sont de la race de ceux qui disent : « armons-nous et partez ».

Il y a les « oui mais » partisans semi-convaincus (les coups raides), qui usent d'arguties pour essayer de torpiller toutes les hypothèses.

Il y a les « oui, les M.O.C. c'est moi ! » et qui déniennent à tous les autres la possibilité d'avoir des opinions en dehors de la leur.

Il y a les « oui entreprenants et indisciplinés » qui n'ont pas compris que seul un travail collectif peut donner des résultats rapides.

Il est évident que tous ces esprits pratiquent la politique de l'autruche. Nous ne saurons leur en vouloir, on ne peut pas en vouloir à un bossu, d'être bossu, on le plaint.

En vérité, il y a des signes dans le ciel, de vouloir les ignorer ne les empêche pas d'exister et cette attitude n'a jamais été payante.

Que tous ces braves gens se ressaissent, viennent grossir les rangs de notre groupement, pour une étude collective et objective d'un phénomène déconcertant par ses aspects multiples.

A la base de notre action est l'information. Le plus humble peut découper l'article de son journal, ou décrire ce qu'il a vu ; il y a des tâches pour toutes les intelligences en passant par l'enquête et l'étude.

Mais une action demeure essentielle pour tous, c'est œuvrer pour posséder une presse forte, et nous devons utiliser tous les moyens pour diffuser LUMIERES DANS LA NUIT, le seul recours que nous possédons pour faire partie de nos études, de nos recherches, de nos découvertes.

F. L.

PLEINS FEUX SUR LE MORVAN

Décembre 1954, 4 heures du matin

La scène se passe à LIERNAIS (Côte-d'Or) au hameau de L'Huis Renaud qui jouxte au sud le village de LIERNAIS.

M. BRULARD revenait chez lui empruntant la route départementale 17 B en bordure de laquelle il habite. Il sortait d'une maison de LIERNAIS, où il venait de participer avec d'autres personnes à une veillée funèbre. Il était à pied, et il était environ

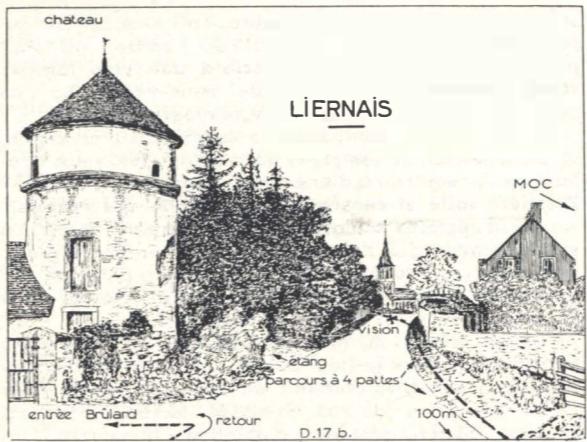
4 heures du matin et arrivait à la bifurcation avec la départementale n° 17.

A cette bifurcation, la route 17 B qui continue vers l'Huis Renaud pour rejoindre la D. 15 est bordée côté S.E. par un mur bas, et de l'autre, N.O., par un petit étang, près du Vieux-Château.

Peu après la bifurcation, M. BRULARD fut brusquement assailli par une très vive lumière apparue en avant de lui, et sur sa gauche. Il aperçut alors

une boule rouge éblouissante, qu'il situa très nettement au lieu dit « Le Grand Pré », à proximité de l'Huis Renaud, entre la D. 15 et la D. 17.

A la vue de cet objet, M. BRULARD voulut continuer son observation, mais il se sentit pris d'un malaise vague : il ne sentait plus qu'il marchait. Il lui semblait avoir perdu toute notion d'espace. Il craignit alors que cette lumière ne lui fasse perdre son chemin et tomber dans l'étang qui bordait la route.



Il se mit alors à marcher à quatre pat's en frôlant le mur bas. La lumière était si vive et agissait si fortement sur l'esprit de M. BRULARD, qu'il passa devant sa porte sans s'en rendre compte, et la dépassa même d'une centaine de mètres. Lorsqu'il s'aperçut de son erreur, il rebroussa chemin, toujours à quatre pat's.

Rentré chez lui, il fit part de ce qu'il avait vu à sa famille qui fit tout son possible pour éviter que cela se sache, de crainte qu'un de ses fils, officier dans l'aviation, ne soit raillé dans son unité. Les habitants de LIERNAIS ne prirent pas au sérieux les dires de M. BRULARD, alléguant que, peut-être, M. BRULARD était pris de boisson. M. BRULARD s'en défend et c'est très vraisemblablement faux, on ne se saoule pas à une veillée funèbre. Aujourd'hui, après l'observation de Brazey, M. BRULARD consent à parler. Il affirme que ce qu'il a rapporté est exact ; qu'il s'agissait d'une sphère d'un diamètre apparent voisin de celui de la lune qui se tenait immobile, en avant de la D. 17. A la suite de ces faits, M. BRULARD se sentit fatigué durant trois jours. Par la suite, il fut atteint d'une maladie que le docteur n'a pu préciser, et qui peut-être, a quelques rapports avec l'irradiation qu'il a subit de l'objet.

Il est à noter que de nombreuses haies se situent sur la ligne de vision du témoin, et qu'il est probable que l'engin n'était pas en contact avec le sol, mais à quelques mètres au-dessus. D'après nos cartes, l'engin se situait à 1.600 mètres du témoin environ.

NOTA. — Si l'on tient compte du diamètre apparent : Lune = 30 minutes (pour simplifier), la distance de la « boule » étant 1.600 mètres, le calcul lui donne un diamètre de 14 mètres environ. M. TYRODE l'estime à 1.200 mètres, le diamètre serait de 10 mètres. Sans donner une mesure exacte, cela indique un ordre de grandeur.

21 juin 1968 - 11 h 30. —

Le lieu d'observation se situe en plein champ, dans la commune de Brazey-en-Morvan, au village de Brazey-Bas, au lieu dit « La Corvée ».

Le lieu d'atterrissement se situe au village de Nailly, au lieu dit « Pâti des Bouchons ». Le village de Nailly dépend de la commune de Censerey.

Les témoins sont MM. Pierre MICHOT-ROUSSEAU (56 ans), Emile MARGER'E (61 ans), René MARGERIE (18 ans), tous cultivateurs à Brazey.

Les premiers enquêteurs furent :

M. Stéphan MANKO, 44 ans, ancien adjudant d'aviation qui, dès le lendemain a relevé les traces sur le sol, et dont on ne saurait trop louer l'heureuse initiative.

M. BEURTON, à Nailly, propriétaire du troupeau de moutons.

MM. Jean CERLES et Pierre BONNARD, journalistes à Dijon.

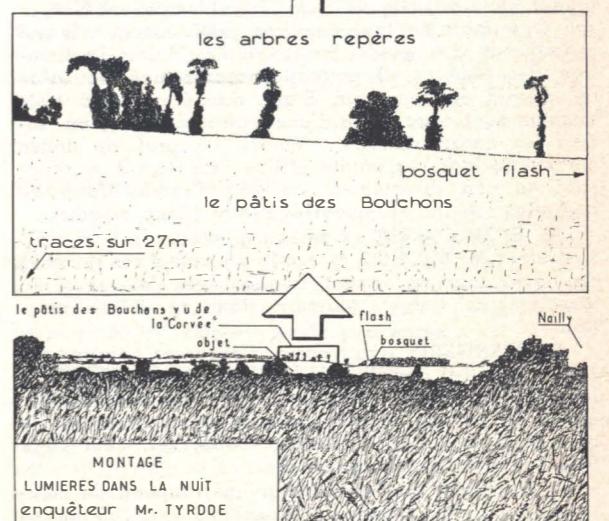
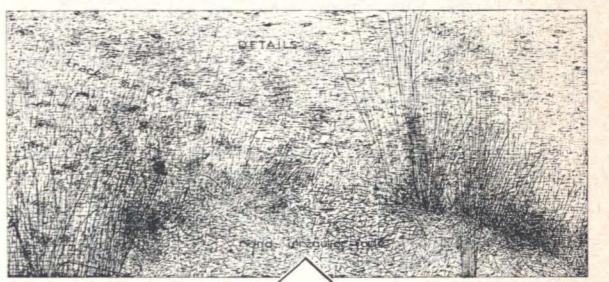
La gendarmerie de Liernais.

Voici les faits tels que les a recueillis M. TYRODE après de nombreuses enquêtes qui après 3 mois 1/2 ont encore des prolongements.

Le matin du 21 juin 1968, M. MICHOT-ROUSSEAU piochait ses pommes de terre dans un champ, à « La Corvée », à 3 km de son domicile, à 1 km de Brazey-Bas.

Le temps était doux, très nuageux mais sans aucun signe d'orage. Il n'y avait pas de soleil, mais la visibilité était excellente. Vers 11 heures 30, quelques gouttes de pluie se mirent à tomber, et M. MICHOT alla chercher sa veste accrochée dans la haie bordant son champ. Sur ces entrefaites arrivèrent M. MARGERIE et son fils René qui rentraient au village.

C'est à ce moment que M. MICHOT aperçoit une lumière insolite au flanc d'un coteau, et la désigne aux deux arrivants. « Ce doit être un rayon de soleil qui se réfléchit sur le pare-brise d'une voiture », dit M. MARGERIE père. — « C'est impossible, lui fit remarquer son fils, il n'y a pas de soleil, et je ne vois aucune voiture là-bas ». Continuant leur observation, les trois hommes échangeaient des réflexions. « On dirait un arc électrique, avec des rayons qui vibrent autour, comme de la soudure électrique » fit remarquer M. Margerie. « Ce n'est pourtant pas un court circuit sur une ligne à haute tension, il n'y a aucune ligne électrique dans cette direction » ajouta M. MICHOT qui demanda au jeune René d'aller chercher ses propres jumelles ; malheureusement René avait 6 kilomètres aller et retour à faire à pied, et à son retour, le phénomène avait disparu.



Nous arrêtons là un instant le rapport de M. TYRODE pour vivre cette partie du récit. Nous sommes en pleine nature, à la pause pourrait-on dire, et l'on voit réellement la scène avec ces trois personnes dont la curiosité est excitée par cette lueur insolite pour eux. Ils connaissent les lieux, ils ont vécu là de père en fils, ils sont chez eux, et ce fait est normal.

Ils sont calmes, pleins de bons sens, ils voient quelque chose au loin, qu'ils essayent vainement d'expliquer, toutes les hypothèses y passent, toutes sont rejetées, le phénomène ne cadre pas avec l'habitu : « Va chercher mes jumelles », dit MICHOT qui pense : « Avec elles on verra plus clair ».

Nous poursuivons le rapport.

Leurs déclarations sont concordantes, sauf peut-être au sujet de la couleur de l'objet au sol, comme nous le verrons par la suite. Reprenons les faits pour donner d'autres détails.

M. MICHOT vers 11 h 30, aperçoit une vive lueur sur le pâturage du « Pâlis des Bouchons », à environ 300 mètres en-deçà de la ligne formée par six arbres, espacés l'un de l'autre, et qui en marquent la crête. Cette lueur aurait pu être, sans autres explications, le reflet du soleil sur une glace de voiture mais il n'y avait ni soleil, ni voiture, ainsi que les 3 témoins l'ont déjà remarqué. De plus ils affirment que cette lueur augmenta de plus en plus d'intensité, et qu'on pouvait la comparer à celle d'un arc électrique. Ils n'avaient qu'elle était blanche et semblait jeter autour d'elle de fins rayons lumineux. L'éclat était si intense que les témoins eurent mal aux yeux, et durent fréquemment détourner la tête, et se cacher les yeux derrière leurs mains pour pouvoir continuer d'observer. Elle se situait très loin cependant : 3 km estime M. MICHOT, ancien observateur d'artillerie. La lueur persista, environ deux minutes en tout, puis elle s'atténua et disparut. A sa place, on remarquait un objet qui leur était difficile de décrire exactement en raison de la distance à laquelle il se situait. Pour M. MICHOT, l'objet était blanc ; il aurait affecté la forme d'un cigare, posé au sol par un bout, et incliné à 45 degrés vers la gauche.

Pour M. MARGERIE, c'était plutôt une sorte d'œuf posé sur l'ex-rémité pointue, séparé en deux couleurs suivant une ligne verticale (longitudinale) noir à gauche et blanc à droite.

Nous sommes de toute manière loin d'une voiture ou d'un tracteur agricole, et les 2 interprétations ne sont pas tellement dissemblables. Si M. MICHOT n'a pas pu percevoir la couleur noire, l'œuf de René, coupé en deux, devait ressembler au cigare blanc de M. MICHOT.

Pour les trois hommes, en raison de la distance, il leur était difficile de juger si cet engin touchait le sol. Il y était en tout cas très près, comme s'il eut reposé sur des pieds par exemple. Selon l'estimation des témoins, il pouvait mesurer une douzaine de mètres de longueur. Étant donné que les trois témoins sont tous dotés d'une vue excellente, on notera les caractéristiques : cigare ou œuf de douze mètres de long, la pointe effilée vers le sol, y reposant ou non directement ou par l'intermédiaire de bâquilles ; blanc sûrement peut-être blanc et noir.

M. E. MARGERIE se décida à retourner à la maison, alors M. MICHOT se remit à piocher ses pommes de terre, tout en levant fréquemment les yeux en direction de l'objet, toujours dans la même position.

M. MARGERIE avait cessé d'observer l'engin, car ses yeux, a-t-il déclaré, lui faisaient mal. M. MICHOT lui aussi avait des douleurs aux yeux et accompagnées de mal de tête. Néanmoins sa curiosité fut la plus forte, ce qui lui permit d'observer, seul cette fois, la suite du phénomène.

Il remarqua tout d'abord qu'un troupeau de moutons paissait au « Pâlis des Bouchons », à 150 mètres

environ de l'objet, et que ces animaux ne semblaient nullement affectés par cette présence insolite.

Soudain, vers 11 h 50, M. MICHOT s'aperçut avec surprise que, l'objet n'était plus à sa place. Cherchant des yeux tout autour, force lui fut d'admettre qu'il avait totalement disparu du pré, à moins qu'un obstacle ne le cachât à la vue, ce qui était inconcevable, car du point où se situait le témoin, tout le flanc du coteau lui était visible. Il regarda alors avec plus d'insistance, et soudain, en avant d'un bosquet prolongeant la ligne des six arbres, au sommet du coteau et à 250 mètres environ de l'endroit où était posé l'engin primitivement, éclata une vive lumière rouge, intense, lumière violente, mais brève que l'on pourrait comparer à un flash photographique.

Il ne vit rien d'autre, il ne se produisit plus rien, et il se décida à rentrer à la maison, les yeux douloureux et souffrant d'une forte migraine.

Première suite et conséquences de cette observation.

Les 3 témoins oculaires de cette apparition ont eu mal aux yeux dès l'observation de la première lueur, analogue à cette émise par un métal en fusion. Ils ont aussi souffert de violents maux de tête, le reste de la journée ainsi que le lendemain.

Le lendemain 22 juin, M. MICHOT a voulu aller vérifier sur place le lieu de ses observations. Accompagné de son fils, étudiant en mathématiques, à la faculté de Dijon, de son voisin M. MANKO Stéphan, 44 ans, ancien adjudant d'aviation, il se rend au « Pâlis des Bouchons ».

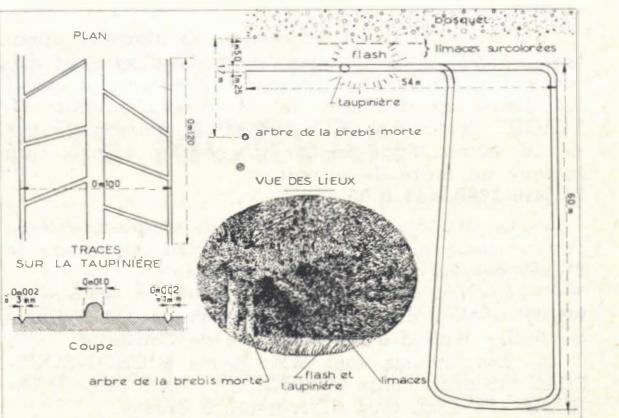
Sur le chemin qu'ils parcoururent à travers prés, ils découvrirent, à 500 mètres environ avant de parvenir au lieu présumé de l'atterrissement, un emplacement où l'herbe était sèche, alors que partout ailleurs elle était mouillée. Ils eurent le sentiment que cette zone avait subi comme une brûlure, tout au moins un séchage artificiel, en tous cas assez anormal car ce début d'été était assez pluvieux. (Etais-ce le signe d'un autre atterrissage ?). Le 24 juillet, un mois après, M. MICHOT et son fils sont repassés au même endroit et ont pu constater que l'herbe avait repoussé comme ailleurs, ce qui semblerait accréditer la thèse d'un événement insolite avant leur passage du 22 juin.

Parvenus sur les lieux de l'observation, les trois hommes firent les constatations suivantes :

a) aucune trace de roues de véhicule n'était apparente sur la pâture, ce qui pourtant aurait été bien visible dans l'herbe.

b) un peu plus haut qu'une jonchère, à 300 mètres environ de la crête du coteau, à l'emplacement même où M. Michot avait situé la position de l'engin au sol, se remarquait très nettement une région de 1 m 25 de large sur 25 à 27 mètres de long, où l'herbe était couchée et plaquée au sol, comme si quelque chose s'était couché là.

c) en avant du boqueteau où avait jailli le flash rouge, l'herbe était aussi couchée, mais sur une



longueur de 180 mètres environ et comportant une boucle fermée à droite.

d) dans cette dernière trace, une taupinière était marquée de curieuses empreintes. M. MANKO fit alors le croquis de tout ce qu'ils avaient remarqué, et rapporta ci-dessous le plan et la coupe des empreintes qui ont été relevées sur la taupinière. (Vous trouverez également les traces relevées par la gendarmerie de Liernais le long du bosquet et passant sur la taupinière).

L'empreinte bien visible sur environ 12 centimètres de long mesurait 10 centimètres de large. Elle était formée de 3 sillons sensiblement parallèles. Celui du centre était en relief, en forme de demi-cylindre et mesurait environ un centimètre de diamètre. Les 2 autres se situaient un de chaque côté, mais ils étaient en creux en forme de rainure triangulaire de 2 à 3 millimètres de profondeur et autant de largeur à la base.

Dessiné en creux également on distinguait d'autres rainures demi-cylindriques de 2 à 3 millimètres de diamètre qui partaient du bourrelet central rejoignant les 2 autres. Elles n'étaient ni parallèles entre elles, ni perpendiculaires aux autres.

En somme, cela aurait pu ressembler à l'empreinte d'un pneu. Il est hautement improbable qu'un tel genre de pneu possédant l'ensemble de ces empreintes soit confectionné dans le monde.

Quinze jours plus tard, M. Jean CERLES, journaliste à Dijon, s'est également rendu sur les lieux. L'herbe était toujours couchée, mais les insectes avaient fait disparaître les traces de la taupinière. M. CERLES examina les lieux muni d'un comp'eur Geiger qu'il promena sur tous les endroits cités, mais aucune trace de radio-activité ne fut décelée.

NOTE : Nous noterons qu'il y a eu des intempéries et qu'une faible trace superficielle de radio-activité a pu être lavée en grande partie par la pluie. Il est dommage que cette démarche n'ait pas pu être accomplie par des spécialistes plus tôt et nous ajouterons, par des spécialistes rompus à ce genre de recherche.

Première coïncidence : mais sait-on jamais ?

Le troupeau de moutons qui paissait dans le « Pâlis des Bouchons » appartient à M. BEURTON, du village de NAILLY. Or, après l'atterrissement de l'engin, celui-ci constata qu'il lui manquait deux brebis dans son troupeau. Après plusieurs jours d'enquêtes, menées tant par les habitants de la région que par la gendarmerie de Liernais, il fut impossible de retrouver la moindre trace des deux brebis disparues. D'après les cultivateurs de l'endroit, le vol d'un agneau peut être envisagé, mais pas celui d'une brebis. L'agneau peut être volé pour s'en nourrir, mais la valeur de la chair d'une brebis ne compenserait pas les risques encourus pour s'en emparer. De l'avis général, les risques de la disparition par vol sont pratiquement à exclure. Reste la fugue des animaux à la suite de frayeur au deuxième flash mais elle les aurait conduit vers un autre troupeau où une ferme voisine, et c'est bien ce que tout le monde avait envisagé. Mais depuis un mois, on n'a relevé aucun indice sur leur disparition. Le mystère reste entier.

Mais un autre fait insolite concernant toujours le troupeau de moutons de M. BEURTON, (qui paissait au « Pâlis des Bouchons ») est également à signaler. Le 10 juillet 1968, 18 jours après l'atterrissement, M. BEURTON découvrait une troisième brebis du troupeau, morte au pied d'un gros arbre situé à 17 mètres en avant du bosquet d'où jaillit le flash rouge, et à 11 mètres en avant des traces relevées.

Elle n'avait pas apparemment été attaquée par un autre animal ou un carnivore quelconque, car son corps ne portait aucune trace d'agression. Néanmoins on pouvait apercevoir dans l'herbe broyée (tant par les personnes venues la chercher que par l'animal

lui-même) quelques traces suspectes d'humeur, vraisemblablement du sang.

J'ai demandé à M. BEURTON s'il avait remarqué quelque comportement anormal sur les autres bêtes du troupeau, mais sa réponse fut négative.

Deuxième coïncidence remarquable.

Ce jour-là, j'ai parcouru les lieux de l'observation en compagnie de M. MICHOT. Il ne semble pas qu'il reste des traces bien nettes, sauf peut-être près du bosquet où l'herbe paraît couchée. Les gendarmes de Liernais sont venus très souvent et bien sûr ont brouillé les pistes à force. Lors de mon passage, j'ai noté qu'ils avaient dessiné à la chaux sur le terrain des formes de traces analogues à celles que j'ai reproduites, mais considérablement agrandies.

Sur le terrain, j'ai remarqué, à la lisère du bosquet où le flash s'est manifesté de nombreuses limaces qui montent par curieuses, et que je n'avais jamais aperçues nulle part ailleurs. J'en fis la remarque à M. MICHOT, en lui disant simplement : « Elles sont bizarres, les limaces dans votre pays ».

M. MICHOT s'étant approché curieux, mais l'air un tant soit peu narquois, retint une exclamation : « Mais je n'ai jamais vu de telles bêtes dans la région ! Il y a des limaces rouges et des limaces grises, mais comme celle-ci, c'est la première fois que j'en vois ! »

Etant tout à fait de son avis, j'observe plus attentivement plusieurs de ces bêtes. Je ne sais pas s'il existe une telle espèce. Mais à mon avis, ce sont effectivement des limaces rouges communes, elles n'ont plus toutefois leur couleur habituelle. Leur teinte varie du rouge normal au brun foncé. La plupart ont la queue rouge et, en remontant vers la tête, cette teinte acquiert une sorte de bronzage de plus en plus prononcé pour atteindre le brun vers l'autre extrémité. Plus rares sont celles dont le bronzage va en s'amplifiant dans l'autre sens, tête à la queue.

Je recueille quelques-unes de ces bêtes, ainsi que des échantillons de terre pour analyse par notre spécialiste.

Enfin, sur le point d'atterrissement, nous signalons M. TYRODE, il a parlé à M. MICHOT et son fils que l'herbe avait pris une teinte plus pâle que l'on remarquera sur les photos.

Troisième fait - Fin juillet.

Une quatrième brebis est morte, sans que l'on puisse comprendre les motifs de sa mort. Une autopsie serait absolument nécessaire si ces décès continuaient, mais le propriétaire ne tient pas à en assumer les frais.

NOTE Nous sommes parfaitement de cet avis. Combien sont-elles contaminées ? Et pendant ce temps à la radio, on écoute des scientifiques irréductibles qui se déclarent près à analyser des cas « valables », et à en faire une propagande extraordinaire. Nos lecteurs jugeront de quel côté se situe l'objectivité.

Quatrième fait - 28 août -

Le 28 août, M. MICHOT et moi nous trouvons une autre brebis couchée sur le dos et près de mourir. Nous la relevons. Elle marche péniblement, puis semble se remettre peu à peu. Il semble qu'elle ne veuille pas rejoindre le troupeau. Nous en informons le propriétaire. Elle est morte peu après.

Des nouvelles des limaces recueillies.

8 août. Leur élevage semble bien s'accomplir : les bêtes engrangent normalement et ne semblent pas souffrir. Il est possible que leur état de santé ne soit qu'apparent. Leur teinte « bronzée », demeure. Il semble bien qu'un événement extérieur ait profondément modifié leur pigmentation.

19 août. La limace en observation chez le professeur LAUTIE est morte.

29 août. Au cours du mois d'août, on trouve de nombreuses bêtes mortes sur le terrain. Le 28 août, je parviens difficilement à découvrir cinq échantillons « bronzés », que je photographie en couleur et que j'envoie le 31 août au professeur LAUTIE.

L'une des bêtes chez moi, devient presque noire au cours de la nuit du 30 au 31 août. Une autre semble perdre sa peau dont elle laisse des lames visqueux derrière elle. La peau semble secrèter une humeur rouge-jaunâtre ou orangée.

Du professeur LAUTIE. Docteur es-Sciences, Directeur du Laboratoire de Bionodynamique, Vive-Président de l'union française pour la Protection de la vie.

Sur les prélevements de terre, je ne constate aucune anomalie. J'ajoute que dans ces recherches, il faudrait récolter plusieurs échantillons et les soumettre au contrôle **dans les plus brefs délais**, ce qui le plus souvent n'est pas réalisé. Si je ne trouve rien, cela ne signifie pas qu'il n'y ait rien, car dans ce travail je pars à l'aveuglette, ne sachant pas quelles anomalies je puis rencontrer.

A force de sonder des échantillons, et le hasard aidant, je finirai bien sans doute par constater des phénomènes inattendus.

La limace de M. TYRODE, malgré ses soins d'expé-

dition et mes soins d'élevage, n'a pas survécu. Elle est morte le 19 août, donc peu de temps après sa prise en charge par mon laboratoire.

Il me paraît normal qu'elle n'ait pas survécu, bien que son transport, et son nouvel habitat aient pu constituer une chose grave pour elle. D'habitude, je ne subis pas ces ennuis. A l'autopsie, rien d'anormal. En principe, nous devons éléver plusieurs bêtes recueillies sur le lieu suspect, et parallèlement d'autres de la même région mais non atteintes. Seule une comparaison sur plusieurs animaux de la même espèce et puis d'espèces différentes donnerait quelques certitudes.

En tout cas, la limace observée avait une pigmentation rouge foncée anormale et mal répartie. Je ne peux vous fournir aucune photo, ni aucun dessin, car j'ai été surpris par le décès imprévisible de la bête. Il apparaît nettement qu'elle a subi une influence soit physique (radiations) soit chimique (alimentation perturbée par un phénomène inhabituel). Les deux flancs seuls étaient d'une couleur anormale sur toute leur longueur. Rien de net sur les parties dorsales, ni sur le « pied ». La délimitation des zones colorées était assez franche.

La pigmentation des escargots de Bourgogne par l'alimentation ne dure que si on maintient cette dernière. Elle n'est pas héréditaire.

J'aurais voulu savoir si la limace aurait ou non conservé ses nouvelles couleurs dans un milieu nor-

mal, et si de telles limaces auraient « transmis » cette anomalie.

D'après mes recherches, sous l'influence de rayonnements X mous, X durs, de radiations ultra-violettes, de rayonnements radioactifs (type radiocobalt, type thorium, type uranium naturel), les escargots de Bourgogne changent de pigmentation, en fonction de la qualité et de la densité du rayonnement. Il y a rarement décoloration, mais en général **surcoloration** qui peut durer longtemps après l'exposition, quelle que soit l'alimentation donnée. En principe, elle se remarque surtout dans la zone irradiée, mais aussi parfois, et plus ou moins atténuée, sur les autres parties du corps. Toutes ces variations de la pigmentation demeuraient faibles et sans commune mesure avec celle des limaces de Brazey. Quand l'animal se reproduit, il ne transmet pas cette anomalie ; il semble (?) que sa puissance génétique soit diminuée, et sa descendance moins nombreuse et moins vigoureuse. Je ne serai fixé sur ce point qu'après de longues expériences.

Nous remercions chaleureusement M. le Professeur LAUTIE pour cet exposé qu'il a établi spécialement à l'intention de nos lecteurs. Nous en profitons pour le remercier également de la part active qu'il prend dans nos recherches, par les analyses que nous lui soumettons souvent, et nous lui disons ici publiquement notre reconnaissance. Il a reçu, vous l'avez lu d'autres limaces, et nous vous tiendrons au courant de ses observations.

Nous sommes à la disposition des laboratoires qui seraient intéressés par l'étude de nos découvertes au cours de nos enquêtes.

GENDARMERIE

M. TYRODE nous a signalé tout au long de ses rapports et de ses enquêtes l'énorme travail qu'a accompli la gendarmerie pour essayer de démythifier le phénomène de Brazey. Bien entendu, nous n'avons pas connaissance de ses conclusions. Il est probable, que comme nous, elle accumule les faits, cherchant passionnément la vérité. Qu'elle soit remerciée, de l'aide indirecte qu'elle apporte, dans l'intérêt de nos recherches.

FAILLES

Le tableau de cette enquête n'aurait pas été complet si nous ne vous avions pas parlé des failles géologiques. Si vous examinez la carte elles vous apparaîtront nombreuses. Elles sont effectivement dans cette région qui a été très étudiée. Mais nous les avons mesurées, et nous avons constaté qu'elles ne représentent que, moins de trois pour cent de la surface de la carte. C'est dire qu'il y a peu de chance pour que l'atterrissement ait eu lieu sur une faille. Et bien là encore le « hasard » joue en faveur de notre découverte, car vous le constatez il a eu lieu sur faille à peu de chose près, et celui de 1954 à moins de 500 mètres.

COMPLEMENT D'ENQUETE

Jeudi 3 octobre 1968.

Visite des lieux avec M. Gauthier, photographe professionnel à Besançon.

Traces de l'engin. M. Michot-Rousseau conteste que l'engin ait laissé des traces en forme de boucle sur 180 m. Il reconnaît seulement 80 m de traces rectilignes vers le bosquet. La gendarmerie de Liernais maintient les 180 m et la boucle.

Brebis : pas de nouveaux décès.

Limaces :

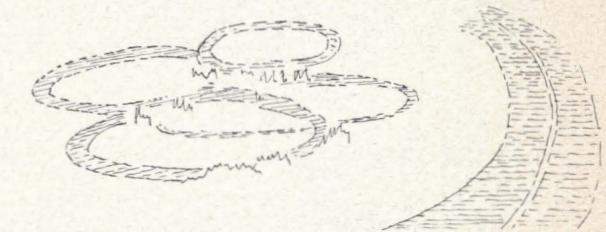
Toutes les limaces, tant vers la ligne des 6 arbres que vers le bosquet ont une teinte brune uniforme (une seule est à peu près rouge) et elles sont rares ; en cherchant bien je n'en trouve que huit. Peut-être le rayonnement a-t-il affecté toutes les bêtes ? Les jeunes sont brunes aussi. Aucune cependant n'avait cette couleur en juillet et août, mais la teinte variée que j'ai décrite et photographiée. Des questions se posent.

La technique des infra-rouges

M. Gauthier avait apporté un important matériel lors de sa visite. Cela nous a valu des photos d'une exceptionnelle beauté du site de Brazey. Nous remercions vivement M. Gauthier de sa collaboration toute spontanée et bénévole, pour le mal qu'il s'est donné.

Plus spécialement encore dans une technique que nous cessions de préconiser, M. Gauthier a réalisé de magnifiques photos aux infra-rouges.

Malgré le temps écoulé, on constate des traces suspectes sur l'emplacement même de l'atterrissement. Elles apparaissent plus blanches sur le fond grisaille de l'herbage en des contours nettement dessinés. Il est difficile d'affirmer qu'elles sont dues à l'engin, mais par une coïncidence remarquable elles apparaissent seulement sur l'emplacement présumé de l'atterrissement et là seulement. Vous verrez leur tracé sur le croquis ci-dessous. Nous mentionnons cette technique à nos 250 enquêteurs. Elle s'impose chaque fois que cela est possible, dans tous les cas d'atterrissement présumé. Nous soulignons tout le souci du détail et de la précision de notre ami et collaborateur M. TYRODE.



LES ENGINS

Août 1968 -

Lieu d'observation : commune de Brazey-en-Morvan, village de Chevannes.

Lieu de passage : indéterminé.

Date : première quinzaine d'août matin et soir.

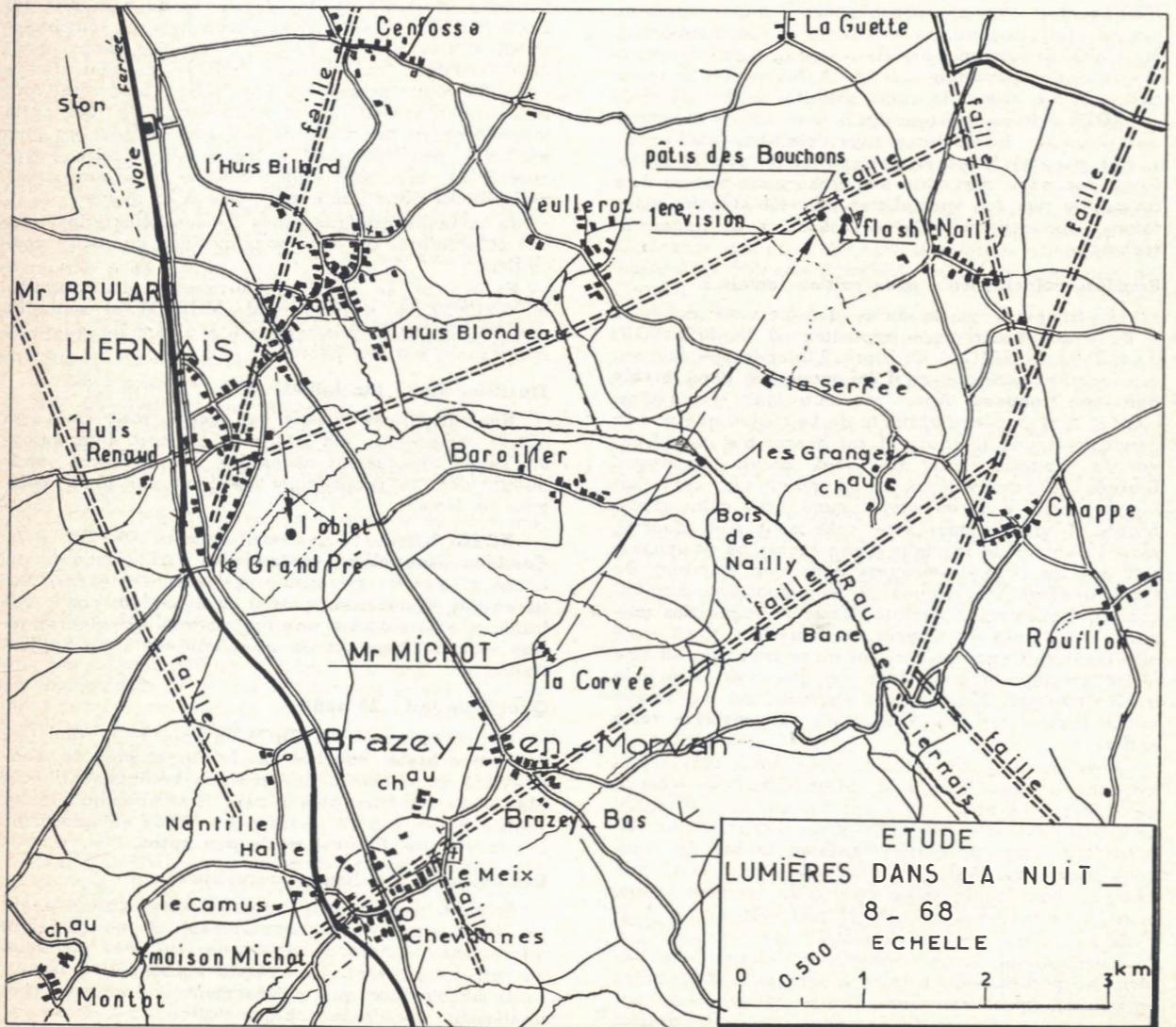
Témoins : M. Pierre MICHOT-ROUSSEAU (56 ans), son fils Albert (24 ans, étudiant en mathématiques à la Faculté de Dijon), et plusieurs personnes de Brazey, non énumérées.

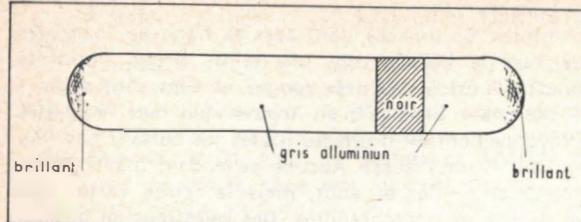
OBSERVATIONS

Durant une quinzaine de jours, des engins curieux par leur forme et leur comportement sont aperçus dans le ciel de Brazey.

Leur forme est celle d'un cylindre arrondi aux extrémités, lesquelles brillent d'un éclat métallique. Le cylindre est blanc aluminium et, il porte vers le tiers arrière un anneau noir, visible à la lunette.

Ces engins, qui pourraient sembler des fuselages d'avions, ne portent pas d'ailes visibles, et sont, d'après M. MICHOT, au moins aussi longs qu'une carcasse.





COMPLEMENT D'ENQUETE AU SUJET DES ENGINS

Nombre d'engins observés par M. Michot, ou par des membres de sa famille.

Dimanche 11 août 1968 : 14 engins.

Lundi 12 août 1968 : 10 engins.

Mardi 13 août 1968 : 2 engins.

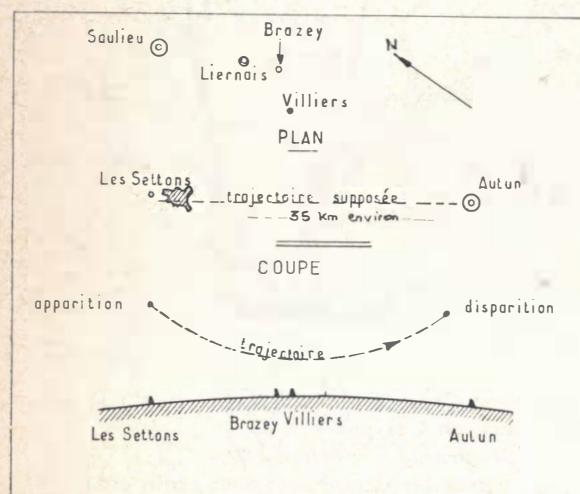
Mercredi 14 août 1968 : 1 engin

Dimanche 29 septembre 1 engin.

On en remarquera de très nombreux pendant une quinzaine de jours, puis la vague cessa. **M. MICHOT** en compte notamment 14 le dimanche 11 août 1968 ; il en vit 2 le mardi 13, et 1 le mercredi 14. Ce fut le dernier aperçu. Ils se succédaient par vagues généralement de 8 h à 11 h, puis de 20 à 24 h.

Les engins ne produisaient aucune lumière, ni aucune trainée, et étaient parfaitement silencieux. Ils circulèrent un par un, se succédant de 5 à 20 minutes. La vague de 14, du 11 août, s'interrompit au moment où leur trajectoire sembla être coupée, par celle d'avion militaire type Mirage.

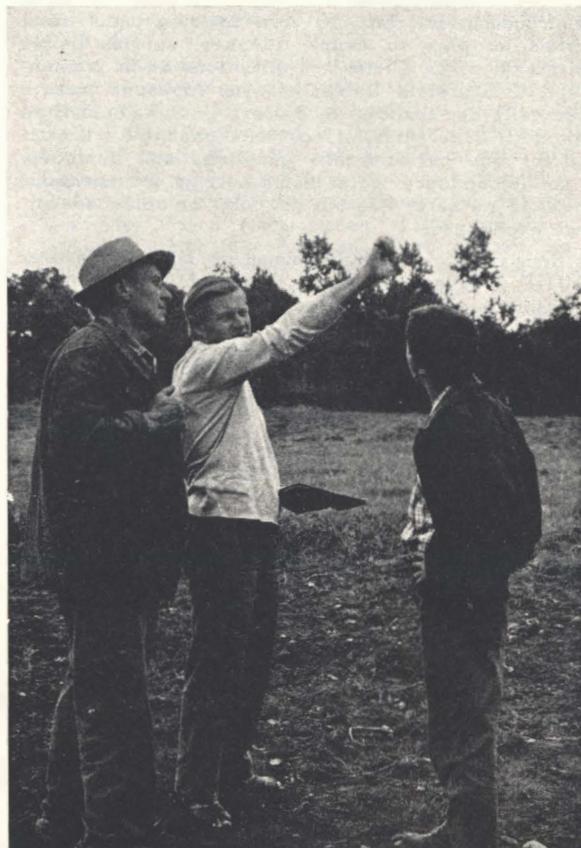
Une particularité curieuse à tous ces engins, c'est qu'ils naissaient et disparaissaient toujours exactement aux mêmes points du ciel. De plus leur trajectoire apparaissait s'incurver vers le sol, au zénith. L'avion lui semblait partir de l'horizon, monter dans le ciel, puis descendre vers l'horizon ; ces engins eux semblaient partir d'un point du Nord-Ouest que j'ai estimé être vers la verticale du lac des Settons, semblaient se rapprocher du sol, puis s'élever et s'évanouir en un autre point du ciel au sud-est que j'ai estimé vers la verticale d'Autun.



NOTA

Nous nageons en plein mystère. Avec leur bande noire, ces objets ressemblent à des éléments de fusées spatiales. Quoiqu'il en soit nous demandons à M. TYRODE une enquête plus poussée, les éléments qui sont donnés sont insuffisants sur quelques points.

Par ailleurs, nous demandons à tous les abonnés qui ont des attaches dans le quadrilatère Au'un, Arnay-le-Duc, Saulieu, Château-Chinon, de s'informer et de rechercher d'autres témoignages pour serrer cette question de plus près. Ces observations sont si extraordinaires qu'il faut absolument d'autres témoignages pour leur accorder crédit. M. MICHOT nous excusera, nous ne mettons pas en doute sa parole, sans quoi nous ne l'aurions pas insérée, mais nous désirons d'autres confirmations.



M. TYRODE entouré par **M. MICHOT-ROUSSEAU** et son Fils.

Il est à noter que M. Michot, ayant fait part de ses observations d'août à plusieurs habitants de Brazeay, ceux-ci lui ont fait remarquer qu'ils en avaient eux-mêmes aperçus ces jours-ci, mais aussi pendant une dizaine de jours auparavant, soit dès le début d'août. Leurs observations sont identiques quant à leur forme et à leur évolution, mais il est pratiquement impossible d'en préciser le nombre.

J'ai personnellement essayé de déterminer le temps pendant lequel ces objets avaient pu être visibles. Des expériences plusieurs fois réalisées ont donné des temps variant entre 52 secondes et 1 mn 25 sec. M. Michot avait estimé ce temps avant mes expériences entre 1 minute et 2 minutes. Il ne peut s'agir que de temps donnant une indication de durée approximative sans plus.

Il est pratiquement impossible d'indiquer leur vitesse avec certitude. Le temps d'observation est incertain, la hauteur de leur évolution également, le chemin parcouru aussi (la distance entre Settons et Autun est de l'ordre de 35 km). Nous substituant à M. TYRODE nous pensons que 15 km heure serait un ordre de grandeur avec + ou - 50 % d'erreur.

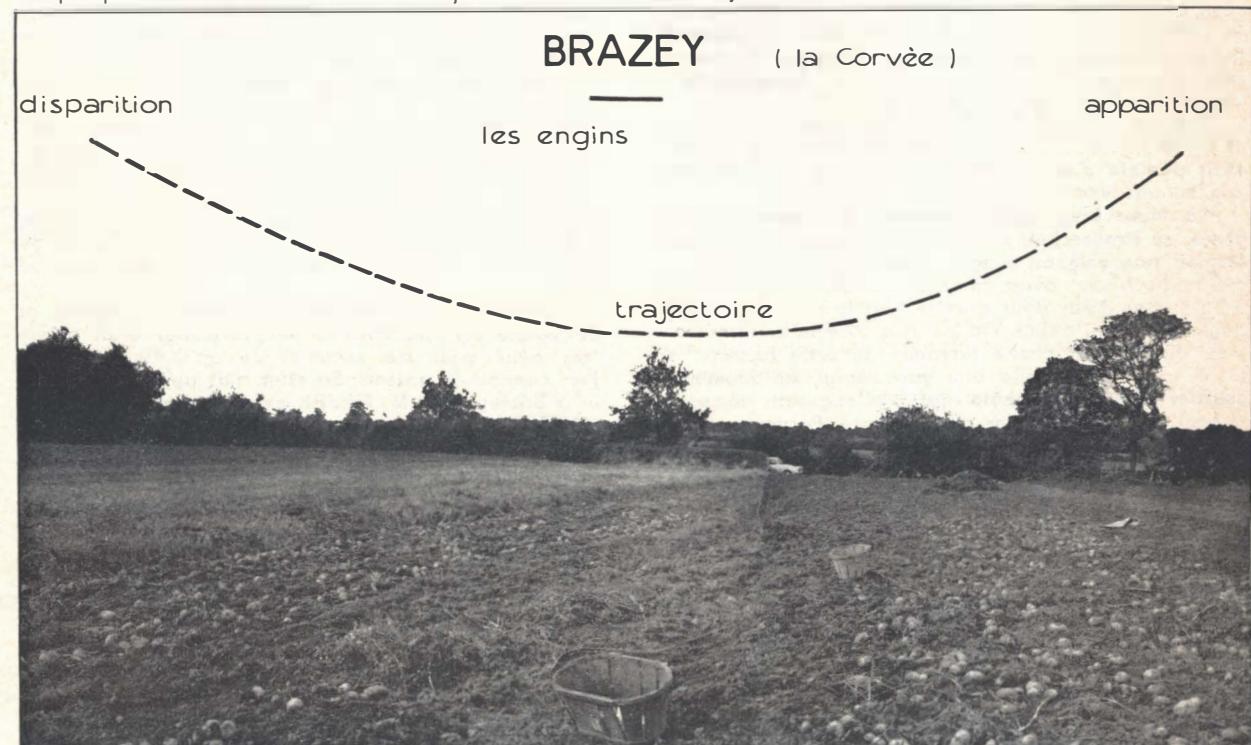
Impossible de donner des dimensions réelles. Ils devaient être assez longs pour les distinguer si nettement de jour, et apercevoir la bande noire décrite, avec une jumelle de grossissement 8 ou 9. Leur longueur apparente est de l'ordre de 8 millimètres, à bout de bras. (Nous calculons qu'à 13 kilomètres (distance supposée de la trajectoire) ces objets devraient avoir 170 mètres de long ce qui est proprement effrayant).

Bien qu'aucun aileron n'ait été visible (et s'il y en avait, on aurait vu les voir) Albert le fils de M. Michot dit que lorsque les engins terminaient leur trajectoire donc vus un peu par derrière - les cylindres à la jumelle, paraissaient avoir la forme de 3 arcs consécutifs inclinés de 45 degrés sur l'horizontale ; mais il n'a pas pu observer cela sur tous les objets.

Vue de Brazeay. La trajectoire semble s'étendre du N.O. au Sud soit sur un angle de 100 à 120 degrés. Les 2 extrémités de la trajectoire sont à peu près à hauteur égale à environ 60° sur l'horizon, alors que le point central le plus bas se situerait à 40 degrés environ.

Les engins devaient parcourir cette trajectoire à vitesse constante car on notait une accélération apparente du point le plus rapproché des témoins, ce qui paraît logique dans cette hypothèse.

Les points d'apparition et de disparition étaient toujours les mêmes quels que soient les jours et les objets. Ces apparitions et disparitions se produisaient brusquement sans aucune progression dans la luminosité. (A noter que le plan de cette trajectoire n'est pas connu).



21 août 1968, 10 heures 15 minutes environ.

Lieu d'observation : Commune de Villiers-en-Morvan, au lieu-dit « Le Grand Bois » (Côte-d'Or).

Lieu du phénomène : Commune de Chissey-en-Morvan, au lieu-dit « Bon Repos » (Saône-et-Loire).

Témoins : MM. Marius CARRE et Paul BILLARD, âgés d'environ 40 ans, cultivateurs à Villiers-en-Morvan.

Enquêteurs : la gendarmerie de Liernais et moi-même.

OBSERVATION

A. Situation

Le petit village de Villiers est situé à 5 km au S.S.O. de Brazeay, compte 74 habitants. Il est bâti à flanc de coteau, traversé de routes étroites, à une altitude moyenne de 450 m. Vers l'ouest part un chemin étroit, descendant puis montant, presque impraticable en voiture, qui conduit au N.O. du village à la côte 517 se terminant par un chemin de terre.

C'est sur cette butte que travaillaient les deux témoins dans un champ de seigle. En suivant un chemin bordé de haies, on trouve successivement, un champ de pommes de terre, un champ d'avoine et enfin une haie. C'est dans cette haie que pousse un gros chêne qui servira de repère aux témoins pour

observer la direction de l'objet, et la haie joue son rôle comme on le verra plus loin.

Si l'on tourne le dos à la côte 517, on jouit d'un magnifique panorama, s'étendant sur les départements de la Nièvre, Saône-et-Loire, et sur l'enclave Cô e-d'Orienne de Ménissaire.

Placés comme ils l'étaient, les 2 cultivateurs pouvaient apercevoir le vallon parcouru par la D 106 B ; D. 234, puis une colline jalonnée par les côtes 488 - 476, derrière laquelle passe la N. 80. Plus au loin la vue s'élargit encore.

C'est sur le flanc de cette colline et plus exactement sur une vieille voie romaine que le phénomène eut lieu.

Du point d'observation, on distingue très bien au sommet de la colline un bois de sapins âgés, remarquable par son aspect nettement rectangulaire. À sa gauche, on remarque un frêne isolé, puis un bosquet de chênes. Plus bas, sur la pente, en avant du bosquet et du bois, on voit une jeune plantation de sapins, de 3 ans, c'est dans celle-ci que s'est posé l'objet.

Sur le sommet à droite du bois rectangulaire, on voit une plantation de sapins, de 12 ans. En avant, plus bas un champ moissonné avec des gerbes de

seigle. Ce serait dans ce champ que se serait trouvé la « 2 Cv » dont la presse a fait état.
M. TYRODE vient de nous planter le décor avec précision, les croquis et photos jointes ne prétent à aucun équivoque, tout va être, nous pouvons commencer.

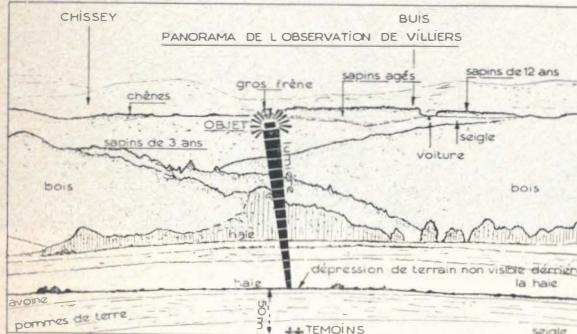
B - Les faits

MM. Marius CARRÉ et Paul BILLARD étaient allés ramasser les gerbes de seigle de leur champ du Grand-Bois (côte 517) dans la matinée du 21 août 1968. M. CARRÉ était sur le tracteur et M. BILLARD sur la voiture pour ranger la moisson.

Soudain, les deux hommes remarquèrent dans la jeune plantation de sapins appartenant à M. Jean VIARD, maçon à Buis (Saône-et-Loire) une sorte de rectangle blanc posé au sol, comme un journal étendu, disent-ils, sans pouvoir davantage préciser les dimensions. Ils regardèrent cet objet, se demandant bien ce que cela pouvait bien être, lorsqu'ils eurent la stupéfaction de constater que la chose s'illuminait progressivement. De blanche au début, elle devait bleuâtre, puis d'un bleu éblouissant, insupportable comme la lueur d'un arc électrique.

Puis l'aspect changea. Les 2 témoins ne purent préciser si sa forme au sol avait pu varier, car il leur était pénible d'observer. Toujours est-il qu'ils eurent ensuite une vision étonnante.

La lueur bien qu'elle continue à demeurer à sa place, se rapprochait d'eux, tout comme si la lumière formait une colonne solide. Partant de l'endroit où le rectangle blanc avait apparu, la colonne avançait à 50 mètres d'eux pour s'arrêter sur la haie dont nous avons parlé au début. On pourrait comparer l'impression que leur a donné l'avancée de cette lumière, à celle lumineuse, à celle que procurerait un immense soufflet d'appareil photo qui s'allongerait démesurément, en direction des observateurs. Parvenue semble-t-il au niveau de la haie, la lueur parut retourner à son point de départ, comme le soufflet qui se referme.



Malgré la difficulté de soutenir l'éclat de la lueur, les 2 témoins sont catégoriques quand à leurs remarques. Lorsque la lueur atteignit la haie, ils eurent tous les deux la même impression : cela dirent-ils offrait le même aspect que celui d'une immense cheminée d'usine vue par le haut, c'est-à-dire de 2 cercles concentriques, le plus petit sur la haie, l'autre au loin sur le rectangle.

Cela ne nous aide pas à donner la dimension de cette lumière, ce n'est qu'une image quant à la forme, d'autant plus que cette « cheminée » rayonnait une lumière bleue vive autour d'elle. La haie était à 50 mètres des témoins, le rectangle au sol à 2.200 mètres.

Après cela les deux cultivateurs purent à nouveau apercevoir le rectangle blanc à sa place, puis tout disparut.

Toujours, avant cette disparition — mais cela les 2 témoins ne peuvent pas l'affirmer en raison de la distance et du trouble de leur vue — il leur a semblé qu'une sorte de disque, ou de boule grisâtre était posée sur le rectangle.

Les 2 témoins, bien que la vue fatiguée durant la matinée, purent néanmoins accomplir leur tâche ainsi que les jours suivants.

C - Enquêtes

Ni les gendarmes, ni moi-même, n'avons pu découvrir de traces au sol, ni trouver d'autres témoins. Il faut remarquer qui si du côté des témoins, la vue est très vaste, du côté du rectangle, elle est très limitée, et de là on ne peut apercevoir absolument aucun lieu habité, village ou ferme isolée. L'atterrissement aurait eu lieu sur la voie romaine venant de Chissey-en-Morvan, au milieu des sapins de 3 ans qui ne semblent pas pour le moment avoir souffert.

Les 2 témoins ont remarqué qu'il leur avait semblé qu'une voiture, avait quitté les lieux peu après, écrit la presse. De là à supposer comme celle-ci l'a écrit, qu'il s'agirait d'une farce montée pour berner les paysans, il n'y avait qu'un pas. J'ai d'ailleurs répondu à ces articles par un assez long exposé inséré le 30 août, où je conteste les hypothèses avancées de ballon sonde, de voiture, et canular, etc...

Aucun engin connu ne serait capable d'effectuer les manœuvres décrites. D'autre part si la voiture pouvait se trouver dans la région de l'atterrissement, elle se situait loin du point d'impact. Les témoins qui ne sont pas affirmatifs ont cru l'apercevoir, mais dans le champ de seigle moissonné. Les gendarmes m'ont précisé qu'en raison de la configuration du terrain, des bois, etc... bien que n'étant séparé que de 300 ou 400 mètres, ni l'objet ni la voiture ne pouvaient se voir.

Enfin les 2 témoins sont parfaitement sincères et de bonne foi. M. CARRÉ en particulier était même très géné pour me raconter ce qu'il avait vu, et j'en connais la raison. En effet, j'ai appris à Villiers et à Brazey, que M. CARRÉ avait beaucoup raillé M. MICHOT pour son observation du 21 juin 1968, le traitant d'« illuminé ». Il est bien probable que s'il avait été le seul témoin, il n'aurait sûrement pas raconté ce qu'il a vu de crainte d'être raillé lui-même.

Néanmoins, c'est de très bonne grâce qu'il m'exposa les faits et me conduisit sur les lieux.

Un grand et amical merci à M. TYRODE pour ces quatre enquêtes menées avec le souci de la précision, et du détail, que nous lui connaissons. Vous apprécierez, comme nous l'avons fait l'énorme travail que cela lui a demandé, et vous n'en voyez qu'une partie, les archives sont pleines de photos que le manque de place nous fait laisser sous le boisseau, sans compter les schémas et les croquis.

C'est à notre demande qu'il s'est rendu à Brazey, qui se trouvait sur sa route de vacances, et le voilà prisonnier d'une série de faits que nous étions tous, loin de prévoir. Je vous laisse le soin, ami lecteur, de tirer des conclusions personnelles, nous rappelons cependant qu'un phénomène de rétraction de lumière a été décrit page 2, L.D.L.N. numéro 84.

Complément d'enquête sur Villiers

A la suite de ma visite du jeudi 3 octobre 1968 à la gendarmerie de LIERNAIS pour m'assurer de l'exactitude de mon enquête auprès des témoins, j'ai pu apprendre que les déclarations des 2 témoins étaient identiques à celles qui m'avaient été personnellement confiées.

Ils avaient cependant oublié un fait important dont voici le détail :

Malgré l'éblouissement causé par l'engin, les deux témoins ont formellement déclaré que, le rectangle blanc, et cette sorte de boule qu'il leur semblait avoir

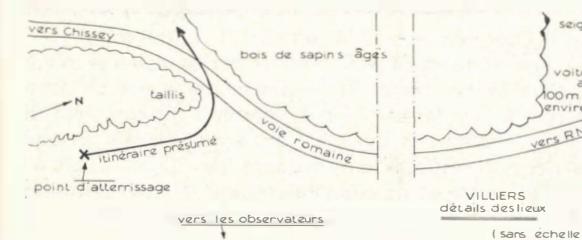
aperçu dessus, n'ont pas disparu brusquement, ni se sont pas évanouis progressivement. L'objet, ou les objets se sont très nettement déplacés, d'abord de gauche à droite par rapport à eux, puis de droite à gauche, et ont été cachés à leur vue par un taillis.

Il semble donc que sur place l'engin se soit déplacé vers le nord, en bordure d'un taillis, le contournant en avant du bois de sapins âgés que l'on voit sur la photo, puis se soit dirigé vers l'ouest coupant la voie romaine pour disparaître à la vue, caché par le taillis contourné.

Le croquis joint rend compte du mouvement de l'engin.

Du fait de l'imprécision relative de son emplacement, conséquence de l'éloignement des observateurs, de l'éblouissement qu'il causait, et surtout de l'absence totale de traces au sol, les indications du croquis sont approximatives.

Il faut retenir, que tout comme dans l'observation de Brazey, l'engin a éprouvé la nécessité d'un déplacement au sol ou à proximité immédiate, et de même on ignore le temps qu'il a pu passer, caché à la vue des 2 hommes, ni ce qu'il a pu faire pendant ce temps-là.



CONCLUSION

Ce seront les dernières précisions pour cet article sur les observations étonnantes de Brazey, qui ne sont pas faites pour éclaircir le mystère des M.O.C.

Merci à M. TYRODE, très vivement et très chaleureusement, pour l'ardeur, la perspicacité, le dévouement dont il a fait preuve au cours de ses nombreux déplacements pour la cause qui nous est chère.

Merci à M. Michot-Rousseau pour sa coopération et le temps que nous lui avons fait perdre. Nous n'avons pas tout dit sur Brazey et M. Michot-Rousseau le sait bien. Cela fera partie d'un autre contexte. Nous sommes en train de réunir des éléments similaires et concordants, pour les faits qu'il nous a personnellement signalés et que nous n'avons pas oubliés, tout aussi insolites d'ailleurs que ces observations.

Nous rendons hommage à la gendarmerie de Liernais qui s'est multipliée, mais en vain, comme nous l'avons fait nous-mêmes pour démythifier les observations.

Nous regrettons une fois encore l'absence d'un service officiel de recherche qui aurait eu l'occasion de pouvoir approcher le seuil d'un mystère et, tout au moins faire procéder à une autopsie scientifique des brebis, pour rechercher les causes de leur mort. Nous avons rempli avec conscience notre rôle d'information chacun est à même de juger de quel côté se situe l'objectivité.

De nos amis, abonnés et collaborateurs, nos informations

07 ARDECHE ar. Privas c Bourg-St-Andréol.

ST-MONTANT

1 décembre 1967 19 h. 30

F. non

Sur une petite route à 250 mètres au sud de St-Montant nous apparut au S.-S.E. une forte lumière oblongue, silencieuse qui plongea au-dessus de Pierrelatte, puis se redressa, en décrivant un arc de cercle vers le S.-S.O. et s'éteignit brusquement.

Communiqué par M. KERLAM

10 AUBE ar. Bars-sur-Aube

CHAVANGES

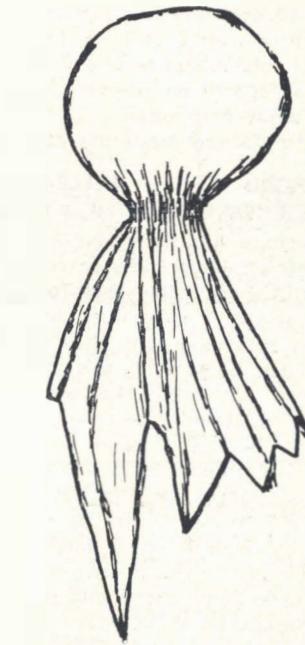
18 août 1968 13 h. 20-30 et 14 h. 05-45 F. non

13 h. 20 venant de l'ouest un objet très lumineux est apparu. Il n'avait aucune forme particulière, mais observé à la lunette, il avait la forme d'un dirigeable transparent.

14 h. 03. Après une averse de 35 minutes, je découvre cet objet lumineux vers l'est. Je reprends mon observation à la lunette et cette fois l'objet à la forme d'un ballon toujours transparent. Ci-joint le croquis.

M. Lebrun pense qu'il s'agit d'un ballon-sonde. Cette observation est à rapprocher de celles de la région parisienne.

Communiqué par M. J.F. LEBRUN



11 AUBE ar. Carcassonne C. Mas-Cabardés

PRADELLES CABARDES

fin juillet 64 ou 65 23 h.

F. non

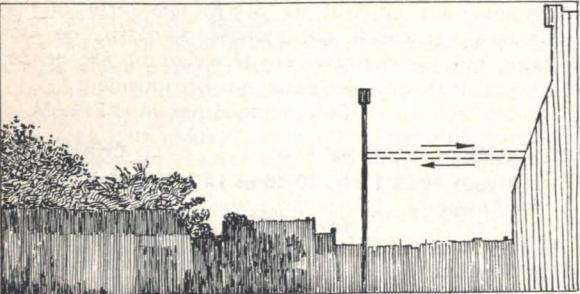
Une lumière orange-jaune cylindrique se déplaçait horizontalement N.-N.O. vers S.-S.E. Trop bas pour une étoile, 1500 mètres environ d'altitude, trop grand pour un satellite, quoique se déplaçant régulièrement en ligne droite. Ce n'était pas un avion, un des témoins est spécialiste et refuse cette hypothèse pour plusieurs motifs.

Communiqué par M. BRES

17 CHARENTE-MARITIME ar. Rochefort
V LA ROCHELLE
11 Septembre 1968 21 h. 10 F. oui

Regardant le ciel, vers l'horizon ouest, je vis paraître dans mes jumelles 7x50, venant de la droite, une énorme étoile. A ma grande surprise au lieu de continuer sa trajectoire parallèle au N.-S. elle fit demi-tour et rebroussant chemin reprit sa trajectoire mais S.N.

Communiqué par M. CHARRIER



17 CHARENTE-MARITIMES AIGREFEUILLE-D'AUNIS
Juillet 1967 22 h. 30 F. oui

Nous étions un groupe de camarades, quand nous vîmes vers le Nord, haut dans le ciel, un trait lumineux de 1,5 centimètre. Au bout d'une dizaine de secondes un point blanc lumineux s'en détacha à faible allure, suivi à intervalle régulier de 2 autres points. Alignés horizontalement, ils quittèrent le « trait » et disparurent vers la mer, vers l'ouest. Après 2 à 3 minutes on vit réapparaître les 3 points qui s'immobilisèrent sous le « trait » et « réintégrerent » leur habitat avec des intervalles de 6 à 7 secondes entre eux. Le « trait » repartit ensuite vers N.-E. L'observation a durée à peine 5 minutes.

Communiqué par M.-J. BEAUPEUX

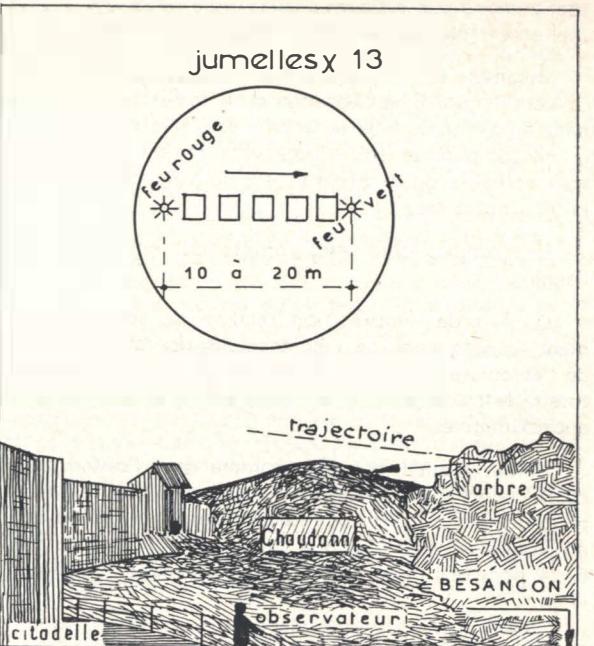
22 COTES-DU-NORD BELLE-ISLE-EN-TERRE
13 ou 14 août 1965 20 h. F. 4 km au S.O.

C'est une histoire amusante. Etant à St-Quay-en-Portieux M. Gantois photographie en couleur un objet insolite à la verticale de Belle-Isle-en-Terre à 44 km à vol d'oiseau. Il en tire 2 splendides diapositives qu'il nous a adressées successivement. Pour les amateurs : Appareil Voigtländer Bessamatic, télé-objectif Dynarex, 1 : 4,8 - 100 mm ; Ouverture 4,8, temps de pose le quinzième ou le huitième de seconde ; pellicule Agfa 50 A.S.A., appareil appuyé. Il pense en nous envoyant la pellicule qu'il a photographié un ballon-sonde gigantesque le « Sky hook ». Le point est très petit nous l'avons projeté à 7 mètres et tiré un croquis sur papier, lui-même agrandi 4 ou 5 fois à la chambre claire. Le croquis suscite des doutes chez M. Gantois, et il nous adresse le 2ème cliché. Au 2ème croquis, il reconnaît le schéma d'un M.O.C. paru dans un article d'A. Michel (revue Atlas - Juillet 1965). Alors il est troublé, et ne sait plus s'il a photographié un M.O.C. sans le savoir. Nous vous présentons le 2ème croquis établi par M. Gantois. Conclusion prenez des photos.

25 DOUBS BESANCON
9 octobre 1967 21 h. 45 F. oui

M. R. Briat effectuait une liaison radio (Talkie-Walkie) du belvédère de la Citadelle lorsque son attention fut attirée par un objet lumineux qui se déplaçait face à lui dans le ciel, plus lentement qu'un avion. Il se dérigeait du sud vers le Nord-ouest, ne produisait absolument aucun bruit qui aurait été immanquable-

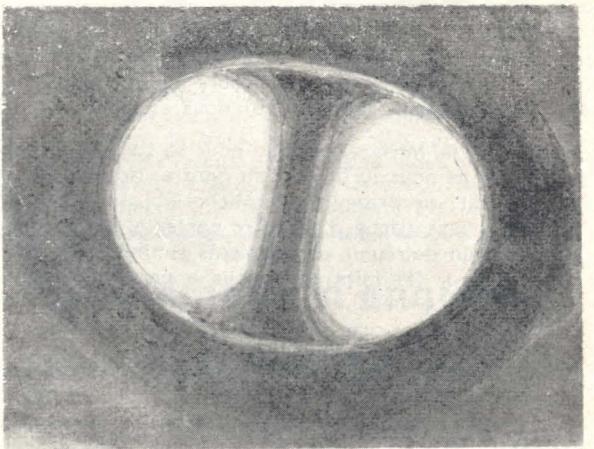
ment perçu du lieu très calme de l'observation. Il semblait assez éloigné 1 à 2 kilomètres et à environ 30° sur l'horizon.



Il l'observa alors à la jumelle. Il se présentait comme une série de 4 à 5 hublots carrés éclairés d'une lumière jaune crème. Ils laissaient entre eux un espace égal à leur largeur. Cet ensemble était complété de 2 feux, clignotants l'un vert à l'avant l'autre rouge à l'arrière. Il estima leur distance de 10 m. à 20 m. l'un de l'autre et ils clignotaient une fois par seconde.

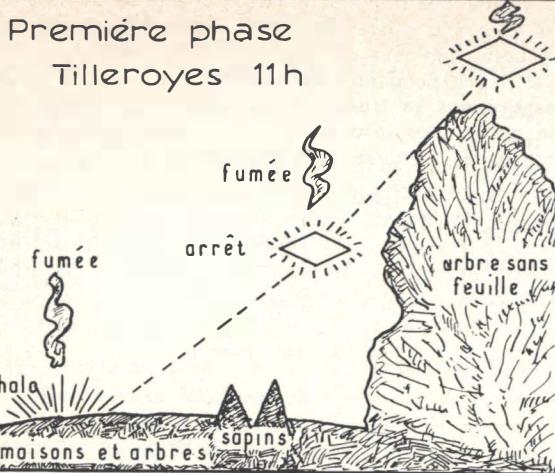
L'ensemble lumineux disparut sur la droite de M. Briat qui ne le revit plus. Cependant ayant conservé sa liaison radio on lui signalait que l'objet venait d'être repéré et qu'il se déplaçait en sens inverse.

Témoignage de M. Briat
Communiqué par M. TYRODE

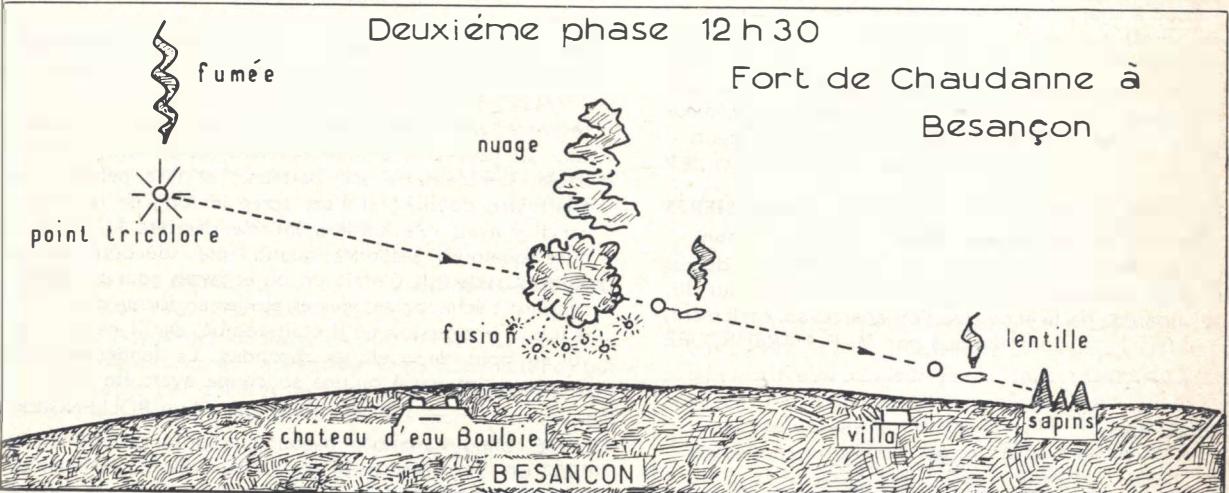


25 DOUBS BESANCON
6 octobre 1967 11 h. à 12 h. 30 F. oui

Par temps brumeux et une pluie fine M. Briat se trouvait sur un petit chemin aux TILLEROYES, en direction de Besançon. Il aperçut un objet en forme de losange dans le ciel, à grande diagonale horizontale à travers les arbres défeuillés. Il devait se situer à environ 50 mètres de hauteur et à un kilomètre du



lieu de l'observation, au N.E. au-dessus de Montboucons. Il était d'un blanc éblouissant comparable à du magnésium en combustion, entouré d'un halo et émettait une légère fumée grise. D'abord fixe dans le ciel il descendit d'une vingtaine de mètres, s'immobilisa



(Atterrissage non exclu) La lentille, elle aussi, surmontée d'une légère buée. Toutes ces vapeurs mirent un quart d'heure pour disparaître.

Témoignage condensé de M. Briat
Communiqué par M. TYRODE

30 GARD ALES
31 juillet 1968 20 h. 30 F. oui

M. Roure observe un objet blanc et rond comme la lune, au S.O. de la ville. Il allait très vite et stoppa semble-t-il sur une colline (St Germain) à 2,5 kilomètres de là. La fille de M. Roure put l'observer avec des jumelles 8x26. Arrêté, l'objet était ovale de couleur rouge orangé, entouré d'un halo blanc. Il repartit rapidement dans la direction d'où il était venu. A St Jean-du-Pin, 1 km au S. d'Ales, à 21 heures, M. X... a vu une sorte de boule rouge très grosse, avec une trainée grise vert-bleu, venant du N.-O. et se dirigeant très rapidement vers le S.E.

Communiqué par M. VENTURINI P.

32 GERS ar Auch c Auch-nord
été 1967 23 h. 30 CASTIN F. non

Au bord du chemin qui mène à notre ferme, dit

le témoin, nous vîmes de la voiture en marche, à 150 mètres environ, sur le haut de la colline, une boule lumineuse semblable à un phare de tracteur. La vitesse de ce curieux objet était lente et régulière, car nous eûmes le temps d'atteindre la ferme, et de le revoir évoluer très bas pour disparaître derrière une colline. Coïncidence 10 minutes plus tard nous avons eu une panne de lumière qui dura 5 minutes. Aucun bruit, la boule était jaune d'or.

X Communiqué par J.L. BLAQUIER

33 GIRONDE ar. Lesparre- Médoc c Saint-Laurent et Benon.
HOURTIN
F. non

Fin juillet 1965 23 heures

J'étais de quart dans la nuit de samedi à dimanche au CFM quand j'ai vu entre deux étoiles un objet lumineux jaune-orange qui semblait se déplacer. Réveillant 3 camarades nous avons ensemble constaté que la lumière de l'objet disparaissait, réapparaissait

après s'être déplacée et nous avons observé ce manège jusqu'à 23 h. 30 environ. Le matin Europe 1, a annoncé que des OVNI avaient été aperçus partout dans le monde, et en France au-dessus du golfe de Gascogne. C'était dans cette direction que l'objet a été aperçu.

Communiqué par M. J.-C. SECONDE

33 GIRONDE ar Bordeaux

15 juillet 1968 15 heures

MERIGNAC
F. non

Au 10ème étage d'un immeuble, un objet argenté de la forme d'un **cigare**, apparut au-dessus des falaises de CESSON qui se trouvent au N. Il y resta quelques secondes et disparut.

Observation confirmée à 20 h. 38 par un bordelais habitant le cours de la Somme qui a aperçu un objet haut dans le ciel ayant la forme d'un cigare, mentionné par Sud-Ouest magazine.

Communiqué par M. Venanecci P.

34 HERAULT ar Béziers c Roujans

MAGALAS
septembre 1967 13 heures

Les vendangeurs dormaient au pied d'une vieille muraille, le ciel était pur, le soleil brillait de tout son éclat. Moi-même j'étais allongé, les yeux grands ouverts la tête tournée vers le nord.

Tout à coup, je vois un objet arrivant à grande vitesse droit sur moi. Immédiatement je m'assis, et je regarde la chose : Cela a été très rapide, le temps de compter jusqu'à dix et l'objet disparut vers le sud.

Il avait l'aspect d'une grande assiette de couleur jaune, il devait être à 400 ou 500 mètres de haut.

Communiqué par M. A. FOULQUIER

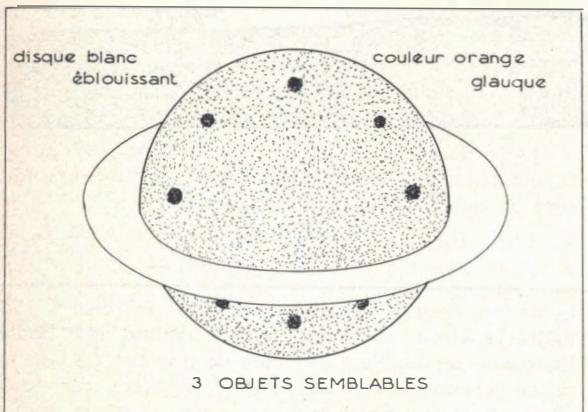
42 LOIRE ar Montbrison c FEURS

PANISSIERES
nuit du 14 au 15 août 1954

F. non

3 engins observés par moi et ma famille au-dessus de Feurs et Panissières. La grosseur était égale au disque apparent de la lune que l'on apercevait également.

Communiqué par M. F. HAREHBOURE



46 LOT ar Cahors c Lauzès

CABRERETS
8 août 1966 22 h.

M. L... a vu un objet lumineux se déplaçant dans le ciel, puis s'immobilisant, repartant en zigzagant vers le sol, puis de nouveau en fuite vers l'horizon à une vitesse vertigineuse.

Communiqué par M. J.-P. D'HONDT

51 MARNE

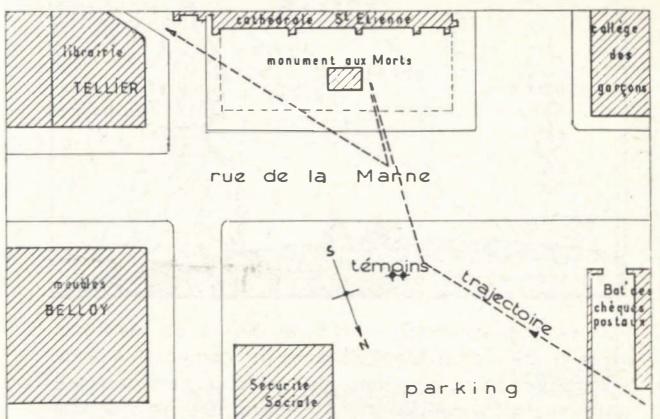
CHALON-SUR-MARNE

9 septembre 1967 22 h. et 22 h. 15

F. non

Je vis arriver du N.O. un point lumineux que je cru être Echo I. Quelle ne fut pas ma surprise de

constater que ce point lumineux changeait de direction de N.-O.-S.-E. passant au N.-S. (durée 3 minutes) puis ce point lumineux de couleur blanche revint sur « ses pas » prit pendant 1 minute la direction S.-N., et repartit dans sa trajectoire initiale N.-O. - S.-E. qu'il ne quitta plus jusqu'à 22 h 15 fin d'observation occultée par la masse de la cathédrale.



Communiqué par M. D. BOILEAU

59 NORD ar Dunkerque c. Hondschoote

REXPOEDE

début hiver 57-58 22 heures

F. non

Mon mari était allé voir sa mère à Respoëde. En revenant vers Oost-Cappel sur la D.79, en bicyclette, vers 22 heures, il entend derrière lui un bruit formidable, semblable à une batteuse, et il a pensé qu'il allait être doublé ; il s'est serré le long de la route, car il y avait une lumière énorme derrière lui. Ceci a duré quelques secondes quand une soucoupe passa au-dessus de lui. C'était un objet ovale tout illuminé, derrière s'échappaient des étincelles en forme d'étoiles. Il a eu l'impression qu'il était tombé, car il ne la plus vu au bout de quelques secondes. Le lendemain les journaux ont parlé qu'une soucoupe avait été vue.

Communiqué par Mme BOLLENGIER

NOTE. Il nous manque beaucoup d'observations entre 1954 et 1966 dans cette région du nord de la France. Nous faisons appel à nos lecteurs qui les ont collectionnées.

59 NORD ar Lille

CYSOING
novembre 1956 vers 23 heures

F. peut-être

M. M. circulant à bicyclette aperçut un engin en forme de soucoupe, posé dans une pâture. Il avait 30 mètres de diamètre environ, et était bien visible sous le clair de lune, brillant comme de l'aluminium ! Le témoin effrayé ne s'est pas arrêté.

Communiqué par M. D'HONDT J.-P.

59 NORD ar Dunkerque c Merville

ESTAIRE

20 décembre 1966 vers 20 h.

F. non

Je circulais en voiture sur la N. 345 me dirigeant vers Lille. Peu après la ville d'Estaire, je vis une lumière qui semblait tourner autour du sommet du château-d'eau en bordure de la route. Cette lumière n'était pas très forte, on pouvait penser qu'il s'agissait d'une simple lampe électrique. Je l'observais pendant 2 minutes environ, tout en roulant, puis comme j'arrivais à proximité du château-d'eau, cette lumière, cessant de tourner autour du château-d'eau, s'en écarta doucement d'une cinquantaine de mètres et se mit à descendre lentement vers le sol pour disparaître derrière des buissons. Je m'arrêtai, pensant pouvoir me

rendre sur les lieux où cette étrange lueur semblait s'être posée, mais de nombreux obstacles m'en ont empêché. Communiqué par M. D'HONDT J.P.

59 NORD ar. Dunkerque

9 juillet 1967

BERGUES

F. non

Mme et M.T... ont pu observer un objet lumineux plus gros qu'une étoile, ayant un éclat métallique et une apparence arrondie, absolument immobile pendant des heures. Les témoins s'absentèrent, quand ils revinrent sur les lieux quelques temps après plus rien n'était visible. Communiqué par M. D'HONDT J.P.

59 NORD ar. Lille

MARCQ-en-BAREUIL

Nov. ou Déc 1967 un soir

F. non

De la fenêtre de ma cuisine je vois une grosse « étoile » genre Vénus se dirigeait vers la droite direction Lesquins avec une lumière verte sur le côté tel un avion mais sans bruit. Vaquant à mes occupations après, elle semblait faire du sur place, revenait en arrière, toujours sur le même plan, sans se retourner sur elle-même. Toujours le silence. Je dressais le couvert puis retournais à la cuisine pour chercher le potage et je la revis encore changeant de couleur pour passer à l'orange en totalité. Elle changea de direction puis se dirigea vers l'immeuble et j'attendis pour essayer de voir par dessous la forme de l'objet. Lorsqu'il passa sur le toit je ne vis rien de plus. Je me précipitais sur les pièces donnant sur la rue je n'ai plus rien vu.

Confirmation le lendemain par un collègue. Une autre personne m'a dit l'avoir vue il y a quinze jour, un autre l'a vue quelques jours après.

Communiqué par Mme THIEFFRY.

63 PUY-DE-DOME

CLERMONT-FERRAND

Juillet 1962 (ou 63-64) 22 h.

F. oui

M. D... rentre de Paris en voiture et s'engage dans une petite déviation à l'entrée N. de Clermont-Fd, qui commence par s'élever un peu pour redescendre vers la ville. Au sommet de la montée son attention est attirée par un gros point lumineux, plus gros que Vénus, immobile devant lui. Brusquement il a l'impression qu'il descend vers le sol. Intrigué il arrête sa voiture, et constate effectivement que cette « grosse lumière » descend verticalement, et soudain s'immobilise à nouveau. Quelques secondes après 3 autres points lumineux s'en détachent, se mettent à descendre, diminuent d'éclat, et bien avant d'arriver au sol s'évanouissent à la vue. Le premier diminua aussi d'intensité et s'évanouit comme les 3 autres. Tout cela a duré une minute environ.

Communiqué par M. GAILLE Y.

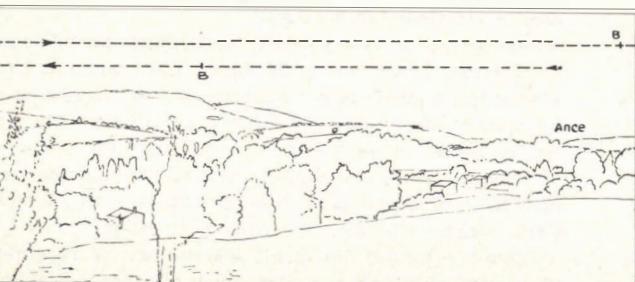
64 PYRENEES-BASSES ar. Oloron Ste Marie

ARAMITS

22 1968 20 h. 30

F. non

A 22 h., un objet lumineux, non éblouissant, ap-



paraît à l'ouest assez bas sur l'horizon. Sa vitesse est lente, comme celle d'un avion de transport. Il ressemble à un point jaune d'éclat régulier. Arrivé à notre hauteur, il se met à clignoter régulièrement puis jette un flash, et disparaît caché à notre vue par la maison. Moins d'une minute après (lui ou un autre) il réapparaît, émettant une lumière continue, mais au deux tiers de sa course se met à clignoter. Il m'a semblé qu'il avait changé de direction et il disparaît dans le lointain (Aramits est à 3 km d'Arette).

Observation de M. Bruyère.

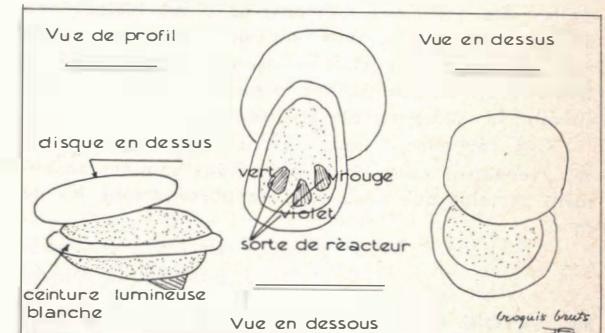
69 RHONE

LYON

F. non

Vieux chasseur d'O.V.N.I. depuis 1954 M. HAREHBOURE nous adresse quelques souvenirs intéressants et d'une observation récente et insolite, celle de PANESSIERES (42) était de 1954.

Juin 1966. Croquis d'un engin vu de profil, vu de dessous, vu de dessus par M. VICTOR Maurice plombier sanitaire en déplacement à Crépieux (42). Il se déplaçait silencieusement sur Crépieux, Lyon et le Rhône.



Pendant un an et demi environ jusqu'à environ début Juillet 1968 on observait un « objet » aussi gros qu'un astre de couleur jaune, tant à Lyon qu'à Panessières. Il n'était jamais au même endroit à la même heure, par exemple devant la Lune, le lendemain derrière, puis en dessus ou en dessous. On semblait voir un satellite de couleur bleue tournant autour de lui. Aux jumelles X 10 je l'ai observé à Lyon. Il paraissait bouger par rapport à un point fixe, monter ou descendre, avancer ou reculer. On pouvait l'observer l'hiver même si aucune étoile ne pouvait s'observer. Il m'a intrigué. Depuis 1 mois il a disparu : mystère.

Un client cheminot, de passage à l'Arbreste, me signale d'avoir observé en 1967 un engin qui aurait fait 2 fois le tour de la lune avant de disparaître.

Communiqué par M. HARENBOURE

71 SAONE-ET-LOIRE ar Charolles c Semur-en-B.

IGUERANDE

fin octobre 1967 20 h. 30

F. non

Nous passions le week-end dans une maison de campagne au lieu-dit St-Marcel. La maison domine la campagne surplombant la maison un château d'eau cimenté de 6 mètres est un excellent observatoire.

A 19 h. accompagnant une amie à Iguerande on aperçut un point lumineux rouge suivant à grande vitesse la ligne d'horizon.

Vers 20 h. 30 le repas étant achevé nous étions dehors lorsque nous avons encore aperçu l'objet à la même distance, au-dessus des bois. Pensant à un OVNI nous sommes alors monté sur le château d'eau.

Le vol de l'engin était très particulier il zigzagait, s'arrêtait, et repartait à une cadence accélérée, allant

d'arrière en avant, et de haut en bas avec des démarques foudroyantes, et cela se passait toujours sur la ligne d'horizon. Un avion qui croisait dans les parages nous a permis de distinguer nettement la différence entre son vol et celui de l'objet. Puis l'avion a disparu et l'objet sembla alors se rapprocher de nous, toujours avec sa marche particulière, mais suivant une certaine courbe, au bout de quelques secondes l'engin que nous pouvions alors distinguer précisément fut sur nous, passant très lentement au-dessus d'une ferme voisine, dont les bœufs se mirent à meugler. Puis l'engin vint alors sur nous s'arrêtant complètement. Autant vous dire que cela chassa le reste d'un doute rationaliste, et c'est bien la peur à l'état pur qui s'empara de nous à ce moment là.

Caractéristiques : Aucun bruit. Luminescence d'un rouge indéfinissable, sur le dessus, le dessous était blanc. Des lumières bleutées clignotaient autour d'une forme « circulaire » (appréciation que nous dirons subjective). Ses dimensions : très difficiles à déterminer environ 50 mètres de diamètre. Un autre détail dans la journée munis de talki-walki nous avions pu capter des émissions d'avions, or à cet instant avec mêmes appareils aucune émission. Soudain l'engin reprenant le même chemin démarrant très vite, fut très vite à l'horizon suivant la même courbe, le même chemin, la même marche et disparut.

Très effrayés, nous avons longtemps gardé cet événement pour nous, mais nous sommes absolument certains que nous vous rapportons tous les détails.

Communiqué par MM. Pérez-Serve
J. Bouquet, D. Minana

73 SAVOIE
ST JEAN de MAURIENNE
Septembre 1964

F. oui

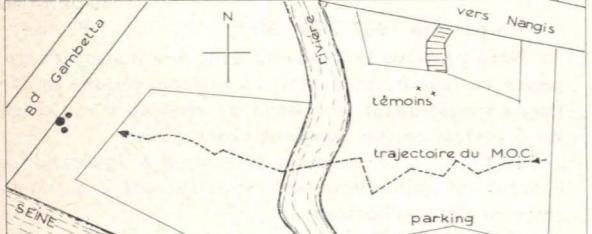
Au-dessus du village de St Sorlin d'Arves, M. T... faisait une halte lors d'une course en montagne. Le soir tombait lorsqu'il aperçut, se déplaçant au-dessus du village, à 1 kilomètre de lui et à environ 300 mètres de haut, une étrange lueur verte : presque aussitôt il s'évanouit sans que rien ne le prédisposa à cela. Lorsqu'il revint à lui, il constata que sa montre était arrêtée. Depuis ce jour M. T... ne peut plus porter une montre au poignet sans que celle-ci ne s'arrête au bout de quelques instants. Cette aventure l'a beaucoup frapé, et il refuse d'en parler.

Communiqué par M. D'HONDT J.-P.

77 SEINE ET MARNE
MELUN
23 août 1968 22 h. 35

F. oui

M. SIRIEX et sa fiancée virent passer un point lu-



mineux de couleur blanchâtre venant de l'est et qui disparut vers l'ouest. De luminosité supérieure à une grosse étoile sa vitesse était plus rapide que celle d'un avion, il ne laissait aucune traînée et ne clignotait pas. Ce qui faisait son mystère était sa trajectoire en dent

de scie irrégulières comme l'indique le croquis. L'objet apparut au témoin à environ 80° environ et disparut à l'horizon en s'estompant puis réapparut sous forme de 3 points lumineux rouges, stables, qui s'éteignirent subitement. La pointe du triangle formé était tournée vers le haut (ou était en avant). L'observation a duré 4 à 5 minutes.

Communiqué par M. Gérard LEBAT

77 SEINE ET MARNE

MELUN
F. oui

Je suis passionné d'astronomie, et m'intéresse aux O.V.N.I... Notre correspondant a omis de nous donner au moins son nom et de plus le tampon de la poste était illisible. Il écrit à l'encre verte en caractère dessinés.

18 Juin 1967. Je vis plusieurs objets brillants se manifester dans le ciel de Paris, à 22 h 45 je vis tout d'abord un objet venir du S.-S.-O. puis à 22 h. 49 traverser le ciel, et repartir vers le sud. A 22 h. 50 un autre objet venant du S.O. coupa sa trajectoire.

18 juin 1967 je déclare avoir vu avec mon frère vers 0 h. 30, dans le ciel en direction de PARIS une forme ronde incandescente qui circulait à vive allure. Je me trouvais en voiture à la sortie de Melun, vers Villeneuve-St-Georges sur la N.S.

30 septembre 1967 j'ai revu un autre objet, je le discernais assez mal, néanmoins j'ai pu voir qu'il avait la forme d'une assiette renversée de couleur gris à brun. Il se trouvait assez bas et allait zigzagant pour disparaître d'un seul coup.

DE L'INSOLITE DANS LE CIEL DE TRAPPES
78 YVELINES

TRAPPES
F. oui

18 Juin 1967 21 h. 20

Vers 21 heures 20, ma femme et moi avons été témoins d'un phénomène plutôt surprenant.

Ma femme, qui était dans le jardin, a sursauté en entendant une forte détonation semblable au « bang » bien connu depuis la naissance des avions à réaction.

Levant les yeux, elle aperçut dans un ciel pur, approximativement à la verticale du triage SNCF de Trappes, la formation d'un petit nuage gris ressemblant à celui qui est produit par l'éclatement d'un obus anti-grèle.

La détonation me fit descendre au jardin et ensemble nous avons remarqué que le petit nuage, de forme vaguement ronde et d'un diamètre correspondant à celui d'une pièce jaune de 10 centimes, tenue à bout de bras, se scindait en deux parties à peu près égales ; chaque partie étant séparée de l'autre par un couloir de ciel bleu aux tracés bien définis.

De cet ensemble, trois objets de forme rectangulaire bien nette (ayant chacun la dimension d'une bout d'allumette de 5 MM de longueur de couleur rose due sans doute à la lumière du soleil couchant) ont jailli, l'un en direction du nord, le second en direction du sud, le troisième vers l'ouest.

Le second et le troisième ont disparu brutalement 10 secondes après leur apparition ; par contre, le premier objet, après avoir disparu environ 5 secondes, est apparu de nouveau, toujours coloré en rose, un peu plus vers le nord.

M'étant absenté quelques instants (20 secondes environ pour prendre des jumelles l'objet avait disparu entre temps).

Détail insolite : un bruit de moteur à réaction, d'intensité régulière a accompagné ce phénomène de-

puis le bang du début et a cessé plusieurs minutes après la disparition des 3 objets.

Les deux nuages sont restés visibles pendant environ 30 minutes en se diluant progressivement.

J'ai attendu la parution des numéros du journal « Toutes les Nouvelles de Versailles » des 21 et 28 juin afin de savoir si ce phénomène avait été observé par d'autres habitants de la région.

Malheureusement, je n'ai rien trouvé ayant rapport avec cette observation.

Communiqué par M. R. BAILOT

77 YVELINES

VERNEUIL SUR SEINE
17 juillet 1967

F. non

Je viens de retrouver une observation que j'avais égarée, nous écrit M. Micou, et elle a trait à la fameuse nuit.

A Verneuil-s-Seine M. Bonty observe une engin vers 22 h. 30. L'objet a une forme d'étoile mais une des branches paraît plus longue que les autres. M. Bonty qui est très observateur estime que l'éclat de l'objet est égal à 3 fois celui d'une étoile de 1ère grandeur, et de couleur blanchâtre. Il venait du Sud-Est se dirigeant vers le Nord-Ouest. L'observation a duré 3 à 4 minutes et aucun bruit ne fut perçu.

Communiqué par M. Micou G.

83 VAR ar. TOULON c La Seyne-sur-Mer.

SIX FOURS-LA-PLAGE

26 septembre 1968 - 20 h. 05

F. oui

Mon poste radio qui transmettait alors le journal parlé s'arrêta brusquement, et mon détecteur faisait retentir sa sonnerie. Je suis sorti immédiatement avec mes jumelles, et mon épouse a suivi. Nous avons aussitôt aperçu à l'ouest (à 15 km environ, hauteur approximative 1500 mètres), un objet brillant émettant alternativement des lueurs orangées, vertes et jaunes.

A l'aide des jumelles il a pu être observé jusqu'à 20 h. 30.

Communiqué par M. WATRIN

83 VAR ar. Draguignan c Fréjus

ST-RAPHAEL

août 1965 16 h

F. oui

A la verticale de la plage M. et Mme V. ont vu quatre points lumineux ayant l'aspect d'étoiles se déplaçant avec une extrême rapidité, puis stoppant instantanément pour repartir aussi vite. Durée de l'observation environ une minute.

Communiqué par M. D'HONDT J.-P.

83 VAR ar Draguignan

LORGUES

5 octobre 1966 20 h. 30

F. oui

En regardant l'heure à la pendule du fronton de l'église de Lorgues Mme Olzenski aperçoit un objet étrangement lumineux et silencieux, se balançant dans l'atmosphère « comme happé par des trous d'air ». grosseur relative de l'objet, celle d'un gros ballon durée de l'observation 15 secondes.

Communiqué par M. A. CARTEYRAC

83 VAR ar et c Draguignan

FLAYOSC

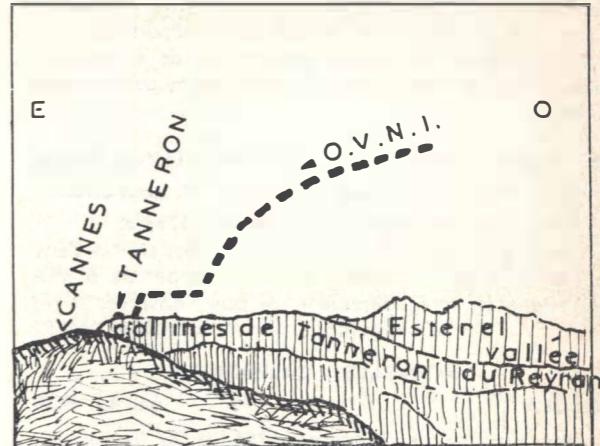
5 octobre 1966 20 h. 30

F. oui

Quelques secondes après Lorgues M. E. Olzenski père du précédent témoin, alerté par son fils Eric (8 ans, sort avec son épouse et une de ses filles et observe clairement l'engin durant 5 minutes. Avec des jumelles il constata qu'il évoluait au-dessus de son champ en zig-zag, s'immobilisant parfois et qu'il était moins lumineux qu'il ne le paraissait à l'œil nu. Il était environ 20 h. 35 lorsqu'il disparut dans la di-

rection de Draguignan où divers témoins, le virent passer.

Communiqué par M. A. CARTEYRAC



Ce même 5 octobre 1966 à 20 h. 40 j'étais sur la terrasse de ma propriété de FAYENCE ou l'on découvre un très vaste panorama. Regardant vers l'Estrel lorsque j'aperçus comme une étoile filante étonnamment rouge et grosse (Ø relatif un peu plus grand que Jupiter) venant de l'ouest elle plongeait (suivant un angle de 60 degrés sur l'horizon) vers les collines de Tanneron (20 km à vol d'oiseau) mais au même instant, chose extraordinaire, sa trajectoire se modifia pour amorcer un palier au-dessus des collines de Tanneron. Puis elle reprit sa direction plongeante vers la mer. Je me rendis compte alors qu'il ne pouvait pas s'agir d'une étoile filante, ni d'une météorite quelconque mais bien d'un O.V.N.I. Suivait-il des failles ? Je ne pourrais l'affirmer. Toujours est-il que la vallée du Reyran, de sinistre mémoire, limitant le nord de l'Estrel en constitue une de taille.

Communiqué par M. CARTEYRAC

NOTA. Compte tenu des données de M. Carteyrac l'O.V.N.I. avait plus de 6 mètres de diamètre, (celui-ci est calculé avec le diamètre de Jupiter et le diamètre apparent était plus grand).

86 VIENNE

21 juillet 1968 23 h.05 à 0,10

F. oui

M. G. Morin rentrait à pied à son domicile. En regardant le ciel il aperçut un point brillant de la taille de Vénus, mais plus brillant que la planète, qui suivait une trajectoire N.S. à la vitesse d'un avion.

L'objet ralentit sa vitesse très sensiblement et M. Morin s'aperçut alors qu'il était devenu immobile. Il le resta une minute environ. Puis le point se rétrécit très vite (il disparut en 3 ou 4 secondes) comme s'il s'éloignait sur la même visée du témoin. La trajectoire est passée à la verticale du témoin.

Communiqué par M. Baillon

90 Te de BELFORT

BELFORT

F. oui

J'ai observé pendant 20 secondes environ, une boule de feu rouge-orange d'environ 1/5 du diamètre lunaire qui a une vitesse modérée et constante suivait une trajectoire O-E. Elle émettait une lumière propre mais ses contours n'étaient pas définis.

Communiqué par M. SCHIRCH qui fait un rapprochement avec la communication de M. le Doct. J. PARENT à Enghien-les-Bains dans le

bulletin de la S.A.F. de Mars 1968, a observé le 22 octobre 1967 à 17 h. une boule de feu plus brillante que Vénus, paraissant homogène et régulière, aussi bien dans la forme que dans l'éclat, situé à environ 8 km l'objet descendait verticalement et disparut en 7 à 8 secondes en laissant une traînée de fumée qui persiste une trentaine de secondes (texte complet du bulletin).

92 HAUTS-de-SEINE juin 1967 à 22 heures

NEUILLY-sur-SEINE F. peut-être

D'un jeune correspondant à PARIS 17ème.

Vers le 21 juin 1967 à 22 h. je vis apparaître dans le ciel un objet discoïdal, dimension apparent 6 mm qui clignotait irrégulièrement. Je pus l'observer 2 m.

Communiqué par M. BENNAROYA R.

NOUVELLE - CALEDONIE

FOCOLA

par LA FOA

Par un soir de décembre 1966, à 20 heures 30, heure locale, ma femme, avant de se coucher, sortit à l'extérieur, pour donner la pâtée aux chiens.

La nuit était très noire, et elle était baissée en train de remplir les gamelles, quand elle fut éclairée subitement par une lumière très intense. Elle crut à une auto puissante arrivant sur elle et poussa un cri que j'entendis.

J'étais déjà dans la chambre et le temps de descendre, après m'être habillé, l'engin avait déjà disparu et nous n'entendîmes qu'un léger ronronnement. Pour ma part je n'avais rien vu.

Elle me décrivit l'engin ayant la forme d'une poire, avec à l'avant 2 immenses phares, et à l'arrière, d'autres plus petits, et de faible intensité. La direction de l'engin était Canala — La FOA. Il était relativement bas 100 mètres au maximum.

Le plus troublant de toute cette affaire c'est que pendant deux jours environ, ma femme eut l'impression d'être brûlée assez sérieusement sur sa joue gauche qui avait été exposée à cette lumière. Ces brûlures se répétèrent périodiquement pendant 1 an environ, et c'est fini actuellement.

Le lendemain je suis allée à la gendarmerie faire ma déclaration. Le gendarme DERRICK actuellement en France déclara avoir vu la lueur. Il n'y a eu aucune enquête par la suite, pas d'expertises médicales au sujet des réactions de brûlures, rien ! un désintérêt total !

A POUEMBOUT l'engin avait la forme d'un cigare

Un mois exactement après M. Paul Delothière de Nelly (mort depuis) a vu le même engin, mais en direction opposée.

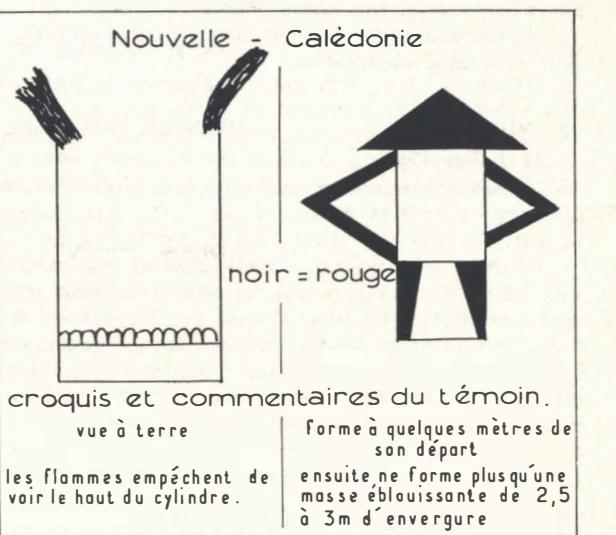
Voilà tout ce que je puis vous dire, et depuis chaque soir je scrute le ciel, mais à part les satellites je ne vois rien.

Communiqué par M. P. CORNULLIOT.

SORRAMEA 1958, sans précision de dates.

Une nuit vers 22-23 heures mon chien aboyaient avec hargne. Je me levai et j'aperçus à une trentaine de mètres au rond point de la route, comme un feu de bois qui venait d'être allumé. A l'examen je me rendais compte que les flammes sortaient d'un cylindre comparable à un bidon de pétrole de 20 litres, mais beaucoup plus haut. J'ai distingué à quelques centimètres de la base des créneaux illuminant des damiers gris clair. Tout à coup les flammes de couleur grenat

passèrent au rouge, puis au blanc d'une éblouissante puissance, l'engin monta à la verticale, prit la direction Nord, vira à l'Est dans une forme que montre le croquis (voir croquis), s'arrêta encore pour prendre une luminosité accrue d'environ 2,50 à 3 mètres d'envergure, et se dirigea vers le Nord dans la vallée, pour que je puisse le suivre.



Au moment de la forte luminosité j'ai eu la crainte que l'engin ne prenne la direction de la maison .(1)

M. André LEGRAS m'a dit qu'une dame avait vu ce phénomène au cimetière du 6ème.

Les Frères de Rios m'ont dit qu'ils n'ignoraient pas ce mystère. L'année dernière l'indigène voisin de ma propriété avait oublié sa pipe à la rivière, et il alla la rechercher vers 19-20 heures. Le phénomène était sur une branche de cocotier qui est d'ailleurs cassé, l'indigène a crié au diable, l'engin a repris sa course.

(1) Il paraît que les ingénieurs du Nickel sont venus détecter au Geiger, et qu'ils auraient trouvé des traces de radioactivité.

Communiqué par les frères BONNARD

COMMENTAIRES

Le témoin a observé à 30 mètres, autant dire qu'il était à côté. Les croquis qu'il fournit et les dimensions qu'il indique font état d'un engin jamais encore décrit à notre connaissance, et c'était il y a 10 ans.

Autre remarque intéressante, les « flammes » passent sur place, (sans que l'engin manifeste un mouvement) du grenat au rouge, puis au blanc. En vol, le blanc devient plus éblouissant.

A notre avis « le feu de bois » « La flamme », (Même à 30 mètres relèvent de la subjectivité. C'est une comparaison que le témoin fait, mais il est bien évident qu'il pourrait s'agir là de toute autre chose. On pourrait penser à un processus physico-chimique, en relation avec une réaction atomique correspondante, de toute évidence, à la mise en route d'un système. Peut-être que ces colorations frapperont quelques spécialistes, et aideront à faire avancer nos connaissances.

Nous tenons cette observation comme très importante à cause de ces détails. Par ailleurs la radioactivité n'est pas sûre le « il paraît que » lui enlevant tout crédit jusqu'à plus ample information que nous sollicitons.

53 MAYENNE ar Château-Gontier c. St-Aignant-sur-Roé ST-SATURNIN-du-LIMET 1966 juillet ou août F. non

Nous finissions de manger lorsque notre grand père nous a appelés pour voir un « satellite ». Nous sommes sortis et l'on vit le « satellite » venant du N.-O. - quelques minutes après un deuxième apparaît plus petit, moins visible, venant du S.E. et les voilà qui avancent à la rencontre l'un de l'autre lentement. Celui du N.-O. clignotait rouge, celui du S.E. était couleur d'une étoile. Au bout de cinq minutes ils se rentrèrent pour ne former qu'un seul point. 1 ou 2 minutes passent et chacun des points repartit dans la direction d'où ils étaient venus !

Communiqué par G. Guermond

BELGIQUE

M. Liorthior signale la plus ancienne et la plus détaillée des observations belges qui a eu lieu en 1943.

Melle Vandevorde infirmière, quittait le Sanatorium de Tombrek pour s'engager dans le bois de Rosières. Arrivée à un lieu dégagé, elle aperçut en direction de Bruxelles, un objet volant se déplaçant avec vélocité. Celui-ci avait la forme d'un « chapeau de curé ». Il montait et descendait « comme s'il cherchait quelque chose ». Sa forme discoïdale était dominée par un dôme brillant comme de l'aluminium.

L'objet se rapprocha alors du témoin qui le vit alors gros comme deux fois la pleine lune. A la partie inférieure du disque étaient disposées quatre lumières blanches, les unes à côté des autres. Le témoin déclara : « Je n'ai jamais vu une chose aussi belle de ma vie, et j'aurais voulu que vous soyez à ma place ».

En s'éloignant vers Wavre, il fit entendre un léger bourdonnement.

Notre surprise fut grande en constatant que le lieu et la direction indiquée se trouvait exactement sur la ligne Bruthus découverte 20 ans après. Un argument de plus en faveur de l'orthoténie permanente.

Par ailleurs M. le professeur DOHmen nous a signalé la présence de deux failles importantes que rejoignent le centre de dispersion de ATHUS. Nous avons, personnellement, toujours pensé que les failles géologiques constituaient le 1er échelon de la connaissance qu'il convenait de développer, et que l'orthoténie en constituait le 2ème échelon, lié au premier, par des rapports à découvrir où certains « arrangements » de correspondance ne devraient pas être étrangers.

ANDORRE

17 août 1966. 21 h. ou 22 h. Revenant du restaurant qu'elle ne fut pas ma surprise, en regardant le ciel, de constater qu'Arcturus était flanqué d'un compagnon.

Je montrai le « compagnon » à mon père et ses amis qui pendant cinq minutes usèrent des jumelles, ce qui nous permit de constater que l'objet était immobile.

Or ce n'était pas une étoile, il présentait un diamètre apparent et un éclat comparable à Arcturus. Ce n'était pas une planète non plus, aucune planète ne pouvait se présenter à cet emplacement, à 7 diamètres de la lune environ, à l'est d'Arcturus.

On alla se coucher mais un quart d'heure plus tard, ne cessant de penser à ce phénomène, je redescendis, et je constatais « seul » que l'objet était enco-

re là immobile mais pas exactement au même endroit il était pratiquement aligné avec Arcturus.

Communiqué par M. J.F. MAYAULT

ST-LOUIS DU SENEGAL 13 sept 1955

Dans la nuit du 12 au 13 septembre 1955 à 2,05 heures je fus réveillé par ma femme qui me disait « viens voir vite ».

Depuis la terrasse de mon logement, j'aperçus dans le ciel venant du S.-O. une boule rouge-mat (sans scintillement, ni queue cométaire ou d'étoile filante), de la grosseur d'un demi-poing se dirigeait vers Saint-Louis, tel un obus rougi. Absolument silencieux, dans une large courbe, il prit ensuite la direction de SOR et par une spirale très serrée, quasi verticale, monta à une hauteur vertigineuse, au point de se confondre comme grosseur, avec les étoiles.

L'objet dont la couleur resta rougeâtre vint ensuite au zénith de St-Louis et pris la direction du S.E. Il était alors de la grosseur d'une tête d'épingle.

A aucun moment de notre observation, nous ne vîmes ni fumée ni éclat de feux derrière, devant ou sur le côté, et surtout ce qui nous frappa le plus ; aucun bruit de moteur n'accompagnait ses mouvements rapides, et la vitesse ascensionnelle et de propulsion. Il se dirigea à 2,20 h vers l'Atlantique, après avoir formé avec sa direction d'arrivée un angle curviligne de 30 degrés environ.

Communiqué par M. G. BOUCHART

SUR LA MER DES CARAÏBES

En novembre 1961 je me trouvais à bord d'un bateau des Messageries Maritimes à destination de Tahiti, le bateau se trouvait dans la mer des Caraïbes assez loin de toutes terres.

Il était environ 22 h., je me trouvais sur le pont accoudé au bastingage, je regardais la mer. Quand soudain je vis un faisceau lumineux de couleur verte se profiler sur la surface de l'eau, remonter le long du navire, m'éclairer sans que cela m'éblouisse.

Je cherchais d'où pouvait provenir cette luminosité verte. Tout ce que je vis c'est cette étrange lumière qui émanait d'un point situé à environ 20 mètres du bateau, et à peut-être 20 mètres également de la surface de la mer. La durée du phénomène fut d'environ 5 à 6 secondes puis tout s'est éteint.

Outre mon épouse et moi-même il y eut une dizaine de personnes qui virent cette lumière, chacun était intrigué mais personne ne put expliquer ce dont il pouvait s'agir. Cela s'était déroulé sans bruit.

Communiqué par M. D'HOND T J.P.

Ainsi de plus en plus on constate une activité mystérieuse au sein des mers. L'observation de M. D'Hondt comme il nous l'écrit lui-même n'est pas probante à elle seule, mais elle s'ajoute à bien d'autres qui nous a fait écrire dans le dernier « Contact » que des M.O.C. circulent indifféremment dans les 2 éléments l'air et l'eau.

Quelle chance peut-on avoir d'un bateau d'apercevoir des lueurs sous-marines ? Bien peu en vérité comparativement à un observateur terrestre, et combien peu de bateaux circulent comparativement à ce qui circule sur terre.

L'extraordinaire c'est que ces observations soient si fréquentes de Charles FORT à nos jours, et c'est à se demander si les mers ne recèlent pas plus de mystères que les airs.

C'est une question qui se pose dès maintenant.

TIMISOARA 1964 en septembre à 21 h. 00

J'étais parti chez un bon ami qui habitait à la limite de la ville. J'étais allé chez lui, pour travailler dans son laboratoire photo, mes photographies que j'avais faites à l'occasion de mes plongées sous-marines dans la Mer Noire. Nous travaillions déjà depuis presque trois heures dans le laboratoire, quand nous entendîmes frapper à la porte, et la mère de mon ami cria : sortez dans le jardin pour voir quelque chose de très intéressant. Parce que nous étions en plein travail nous ne pûmes pas sortir immédiatement. Mais après un quart d'heure, quand nous sommes sorti, ce que nous avons vu était très intéressant :

Sur un ciel plein d'étoiles scintillantes, un disque comme la lune, mais approximativement quatre fois plus grand, et d'une luminosité éblouissante, éclairait tout le jardin.

Il était comme suspendu, immobile en l'air, semblait être à basse altitude et à une distance pas trop grande. Les ombres qui se profilaient derrière nous d'une manière inaccoutumée était très longues. On n'entendait aucun bruit, on ne percevait aucun mouvement, ni à droite ni à gauche, mais l'objet semblait décroître.

Nous l'avons regardé presque dix minutes et ensuite nous sommes rentrés pour continuer notre travail. Parmi les observateurs il y avait la mère et le père de mon ami plus quelques voisins venus dans le jardin pour s'entretenir sur ce sujet. Tous ceux qui ont été là, n'ont pas pu expliquer ce phénomène, ni même mon ami Zéno A. qui est docteur ingénieur en machines thermiques.

Est-ce que cela aurait pu être une soucoupe volante ou pas ?

Communiqué par M. Tiberiu Ardeleanu. Réponse : M. TIBERIU, vous êtes impardonnable. Beaucoup d'entre nous auraient payé cher pour avoir la possibilité de prendre la photo ou le film de leur vie.

Comment pourrions-nous vous dire s'il s'agissait ou pas d'une soucoupe volante ? A coup sûr d'un mystérieux objet céleste. N'avez-vous pas un remord, vous un chasseur d'images ?

Grand merci.

Sur un pré à Bramafan

D'un observatoire providentiel, situé au premier étage d'une villa orientée à l'Est, et bâtie sur la crête du coteau de Ste Foy-les-Lyon, qui est, comme vous le savez, le prolongement de la colline de Fourvière, on domine un vaste espace depuis une altitude de 311 mètres exactement. On voit distinctement le chaîne des Alpes en direction d'Annecy, Aix-les-Bains, Chambéry et Grenoble, plus au sud des collines de la Vallée du Rhône, et au Nord-Est les collines de Miribel et Montuel, en direction d'Ambérieu.

Il est environ 14 heures, le ciel est très clair, le soleil d'une tonalité étrange, lorsque tout à coup la jeune bonne Colette aperçoit au loin, en direction de Grenoble, peut-être au-dessus de Bourgoin, à 2 ou 3.000 mètres d'altitude un objet insolite complètement immobile. (!)

Elle crie : « Venez voir Madame, on dirait un parachutiste qui ne descend pas ». La maîtresse de maison arriva et effectivement, il y avait un objet gros comme une assiette moyenne, de forme discoïdale, avec quelque chose en dessous.

Le temps d'aller chercher des jumelles et l'engin avait disparu. Il fut retrouvé sur Bron, et une autre soucoupe (car il s'agissait bien de soucoupes) se tenait éloignée de la première à 10 kilomètres environ. Elle suivait la première dans ses déplacements en conservant cette distance.

Chaque fois qu'un avion décollait ou approchait de Bron, les soucoupes s'éloignaient à une vitesse extraordinaire. On les vit successivement sur les hauts fourneaux de Chasse, puis sur Grenoble, ensuite sur Oullins parfois sur Montuel, tantôt renversées et descendant en feuille morte, immobiles ou fuyant pour disparaître complètement, jusqu'au moment où la plus rapprochée fonça, venue de on ne sait où, directement sur la maison des témoins, avec une lueur, pour s'arrêter pile, à moins de 500 mètres.

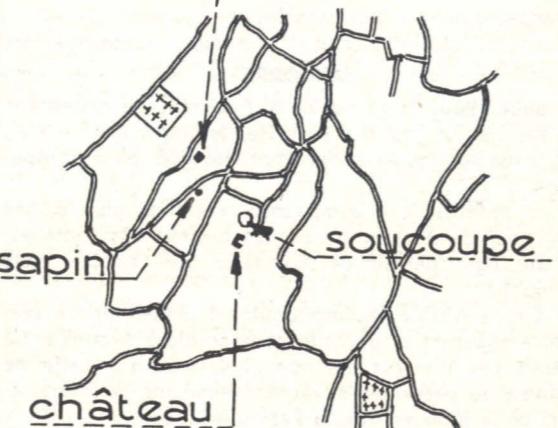
CHATEAU de BRAMAFAN

Plan de situation

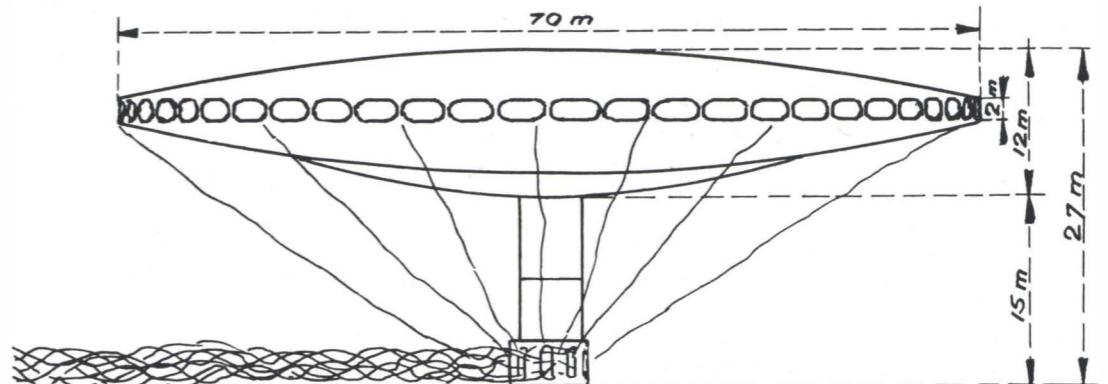
éch. app.

1/16.000

villa de Mr Convert



La Soucoupe de S^e Foy-les-Lyon 12 juin 1952



d'après Mme Convert
les bandes
colorées

en vol rapide
cheminée rentrée

5.68

d'après dessins de Mr Blaise L.

Les 2 témoins pris d'une panique indescriptible, renversant tout sur leur passage, se réfugièrent dans la salle de bains, et à leur grande frayeur, constatèrent qu'elles avaient perdu la vue. Ce n'était heureusement que passager car quelques minutes après, elles pouvaient de nouveau se contempler satisfaites devant la glace. En constatant qu'il ne s'agissait que d'un éblouissement intense, elles revinrent prudemment devant la fenêtre, pour savoir ce qui se passait.

La soucoupe descendait pour s'immobiliser au-dessus d'un pré du château de Bramafan, à quelques 20 mètres au dessus du sol, et à 300 ou 350 mètres des témoins.

Elle ressemblait à 2 assiettes creuses accolées creux contre creux. Sur le fond constituant la face intérieure de l'engin se voyait une espèce de dôme. Ce dernier était surmonté, dirigé vers le sol, d'une espèce de « cheminée ».

L'engin bien visible à l'œil nu était plus large que le château de Bramafan qui se profilait à côté, à 40 ou 50 mètres en arrière, et le calcul lui donne 70 mètres de diamètre. Une rangée d'ouvertures pouvait s'apercevoir tout autour du bord extérieur, et ces ouvertures (entre les 2 assiettes) pouvaient mesurer 2 mètres de haut sur une largeur de 5 à 6 mètres.

La hauteur de cet engin pouvait s'évaluer entre 10 à 12 mètres entre les faces opposées du disque. De la cheminée orientée vers le sol et qui pouvait avoir 15 mètres de long sortaient

des sortes de filaments mouvants, souples comme une chevelure. Leur couleur était changeante avec dominante beige et rouge. Ils étaient dirigés dans le même sens, perpendiculaires à la cheminée, et disparaissaient comme coupés au couteau à quelques mètres du bord de la soucoupe. Des espèces de filins, ou de cordages, translucides, pendaient sous la face inférieure du disque, comme s'ils supportaient une nacelle. Ils paraissaient tantôt courts et rigides, tantôt longs et relâchés, disparaissant parfois complètement.

Deux voitures s'arrêtèrent sur le boulevard du baron du Merais, qui longe le pré, au dessus duquel évoluait la soucoupe. Des personnes en sortirent sans arrêter les moteurs, parlant haut en faisant le tour au mur qui les séparait de l'engin.

La soucoupe choisit cet instant pour disparaître, cabriolant plusieurs fois en prenant de l'altitude, et c'est à cette occasion seulement que la face opposée à la « cheminée » put être observée. Mme Convert en a fait un croquis précis. Cette face présentait, en 6 ou 7 bandes parallèles, toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, l'une après l'autre, intenses et pures. La soucoupe se mit à tourner de plus en plus vite, en sussurant légèrement, et, partant par saccades, disparut à leur vue en 5 ou 6 secondes.

Les témoins pensent qu'à l'occasion de ce départ, la « cheminée », vraisemblablement té-

SUR UN PRÉ A BRAMAFAN (suite de la page 23)
lescope, se serait repliée à l'intérieur ne laissant dépasser qu'un élément.

Les branches des arbres, et la chevelure des témoins semblaient attirées vers l'énorme engin. Sur le rebord de la fenêtre, un coton et une casquette avaient disparu.

Les témoins n'entendirent, ni le bruit des voitures, ni celui des portières et les personnes avaient disparu (2).

C'est l'impression qui resta à leur mémoire.
Communiqué par M. Blaise L.

(1) Nous avons voulu savoir ce que représentait Bourgoin au point de vue géologique à

cause de l'immobilité de l'engin. Nous n'avons pas été trop surpris de constater que Bourgoin était situé à l'extrême Sud d'une faille géologique de direction Bourgoin-Crémiel. Encore donc un nouvel indice en faveur de notre hypothèse. Il est certain aussi que la région lyonnaise où se situe cette observation, et bien que notre carte au 1.000.000 ne porte aucune faille, n'est pas des plus stables et que des recherches plus précises comme celle du Mt Cindre plus au nord, ne décèlent aussi la présence de failles, comme l'a fait notre correspondant M. Grinand.

(2) On attend réponse.

TROIS OUVRAGES IMPORTANTS

En vente à la Librairie des Archers

"Service spécial L.D.L.N." 13, rue Gasparin - 69 LYON 2^e
C. C. P. LYON 156-64

A PROPOS DES SOUCOUPES VOLANTES

par Aimé MICHEL

FRANCO : 20,50 F

LES PHENOMÈNES INSOLITES DE L'ESPACE

par Janine et Jacques VALLÉE

FRANCO : 22 F

DU NOUVEAU SUR LES SOUCOUPES VOLANTES

par Franck EDWARDS

FRANCO : 17 F

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Imprimé en France - Le Directeur de la Publication : R. VEILLITH - N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imrilux, Saint-Etienne, Dépôt légal 4^e trimestre 1968.